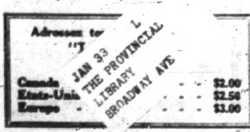
VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 27 JANVIER 1932 NUMERO 35



LA LIBERTÉ

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

"A LA VIBRANTE MEMOIRE DE MGR ADELARD LANGEVIN, O.M.I."

S. E. Mgr Villeneuve, archevêque élu de Québec, dévoile dans la cathédrale de Gravelbourg une plaque de bronze dédiée à la mémoire de Mgr Langevin et prononce à cette occasion un éloquent discours

Une deuxième inscription, sur bronze, cette fois en souvenir de Mgr Adélard Langevin, O.M.I., archevêque de Saint-Boniface, a été placée dans la cathédrale de Gravelbourg, à côté de celle qui rappelle la mémoire de Mgr Mathieu, le dimanche 10 janvier 1932, après la grand'messe, en présence de Mgr Laflamme, Vicaire Capitulaire de Québec, venu visiter S. E. Mgr Villeneuve, l'archevêque élu. A cette occasion, celui-ci a prononcé le discours suivant.

"Il convenait, Nos chers Frères, que le souvenir du grand archeveque de Saint-Boniface, qui présidait il y a environ un quart de siècle à la fondation de cette paroisse de Gravelbourg et des autres paroisses les plus anciennes de Notre diocèse, fût lui aussi inscrit en caractères inaltérables, non seulement en nos coeurs où il continue de vivre et de provoquer tant d'enthousiasme, mais sur les murs de cette cathédrale, à côté de l'inscription que Nous avons eu le bonheur de fixer déjà à la mémoire de Mgr Mathieu, archevêque de Régina, sous la houlette duquel s'est ensuite développé ce qui constitue maintenant Notre territoire.

"Nous y songions dès l'an dernier, à pareille époque, quand Nous érigions la plaque commémorative que Nous devions à la bienveillance de Mgr McGuigan, l'actuel archevêque de Régina, fidèle ainsi à l'honneur dû à son prédécesseur. Il Nous semblait que le pieux Pontife dont Nous avons reçu une part d'héritage réclamait lui-même de là-haut l'hommage dû à ce vaillant et intrépide archevêque qui avait en sa faveur partagé son domaine et qui demeura d'abord son métropolitain.

"C'est sous le coup de cette conviction que Nous faisions part de nos désirs à l'un des prêtres les plus fidèles du "grand blessé", selon le mot désormais historique, non seulement en son vivant, mais même sur sa tombe.

"M. l'abbé Henri Bernard, aujourd'hui à Montréal, Nous comprit dès le premier mot, et c'est à sa libéralité et à sa piété filiale que Nous devons le bronze commémoratif qui va être maintenant découvert sous vos yeux et dont l'hommage s'exprime en ces termes:

A la vibrante mémoire
de
Mgr ADELARD LANGEVIN, O.M.I.,
Archevêque de Saint-Boniface
1895-1915
Inspirateur de l'abbé Pierre Gravel
dans la fondation et le prodigieux
développement de
GRAVELBOURG
"Depositum custodi"

"Nous exposions l'an passé, Nos très chers Frères, les raisons, suggérées par les divines Ecritures, de garder présentes à la mémoire des peuples la vie et l'oeuvre des vénérables Pasteurs qui les ont conduits dans les pâturages du Seigneur. Et Nous disions le mérite de l'Archevêque de Régina que vous pleurez encore.

"Mais comment ne pas vous faire admirer aussi la féconde et noble carrière de l'Archevêque au coeur de flamme dont Nous évoquons aujourd'hui le souvenir.

"Nous le revoyons encore par la pensée comme Nous l'avions connu dès Notre jeunesse, alors que ses bras Nous pressèrent avec la tendresse d'Isaac pour Jacob et qu'il répandait sur notre tête, en même temps que les prophéties les plus étonnantes, les plus odorantes bénédictions de sa piété. "Ecce odor filii mei sicut odor agri pleni, cui benedixit Dominus. Det tibi Deus de rore coeli". (Gen. XXVII, 27-28). L'oeil vif, le front large, le geste nerveux, la voix claironnante, l'âme haute et droite, il devait être sur le siège des Provencher et des Taché, le phare de la vérité, le héraut de la justice, l'incorruptible défenseur du dépôt sacré qui lui avait été confié par le Souverain Pontife, selon son incoercible devise: "Depositum custodi".

"On sait l'ativité dévorante qui marqua son épiscopat. C'était à l'époque où, dans l'Ouest, un monde nouveau s'élaborait. On le trouva à la tête de tous les mouvements de progrès, fondant les paroisses et les sociétés, amenant de l'Est canadien, de la France et de tous les pays d'Europe, un clergé robuste et entreprenant qui jetterait les bases de plusieurs diocèses, appelant aussi à son aide des représentants des divers Ordres religieux pour renforcer l'oeuvre apostolique dont les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée avaient partout planté les premiers jalons, et des religieuses de toute coiffe et de toute langue qui dispenseraient l'enseignement chrétien aux enfants des paroisses nationales que l'Archevêque ouvrait partout dans les centres, à l'effet de protéger sous l'involucre des coutumes ancestrales le noyau tendre de la foi.

"Les écoles, les écoles catholiques, les écoles où s'épanouirait une parfaite liberté religieuse, combien elles furent chères à son âme d'apôtre et de patriote, quels combats il soutint pour sauvegarder leur intégrité, quels chagrins, quelles humiliations, quelles amertumes, elles coûtèrent à son coeur si souvent indigné des voies tortueuses de la politique humaine et de la lâcheté parfois même des bons!

"Ainsi pendant vingt ans d'épiscopat, il combattit sans relâche le bon combat, selon le témoignage si précieux qu'il en avait reçu des augustes lèvres de Pie X: "Bonum certamen certasti".

"Sous son règne épiscopal se fixaient les postes stratégiques de la civilisation et du catholicisme en ce territoire, Willow Bunch, Swift Current, Gull Lake, Ponteix, Gravelbourg, où les Lemieux, les Royer et les Gravel, pour ne parler que des morts, faisant fonction d'initiateurs, ouvraient la prairie aux colons catholiques et bâtissaient nos premiers temples, avec non seulement l'encouragement mais comme sous la poussée véhémente de cet infatigable animateur.

"A cette époque, Nos très chers Frères, on le vit au cours d'un voyage difficile où son esprit de foi s'alliait aux réparties de sa bonne humeur, venir bénir et stimuler votre zèle, vous, les pionniers de Gravelbourg. Il devait peu de temps après abandonner à un autre l'Eglise de la Saskatchewan. Mais il avait déjà donné l'élan, il avait pour ainsi dire marqué de son cachet de vigueur et d'enthousiasme notre région, laquelle si vite pourrait accélérer l'allure de son progrère.

"Voilà, nos très chers Frères, une esquisse trop hâtive de la figure pourtant aux traits si accusés de celui qui fut le premier de vos Evêques.

"Dites-moi si Nous pouvions, sans fixer en cette cathédrale un signe de notre gratitude à son endroit, laisser le temps qui fait tout oublier, effacer son visage ou en niveler le relief?

"Nous sentons qu'aujourd'hui, avant de dire adieu dans quelques semaines à ce cher diocèse, Nous accomplissons l'un des devoirs le plus manifeste de notre trop court séjour parmi vous, et qu'en commémorant son impérissable figure, Nous répondons au cri que l'incorruptible Archevêque avait emprunté à l'apôtre: "Depositum custodi".

"Gardons donc, Nos très chers Frères, le dépôt. Gardons le dépôt de la foi, gardons-le avec fierté, gardons-en toute la noblesse, gardons les coutumes et les moeurs qui pour nous la protègent, gardons la langue qui nous l'a transmise et soyons reconnaissants à la civilisation latine qui l'a emportée en ce continent. Soyons sans doute et de toute notre âme des citoyens canadiens, désireux plus que tous autres de payer à son juste prix un aussi indiscutable avantage, mais soyons-le tels que nous sommes, ni par abdication ni par faiblesse, au contraire avec toutes les énergies de notre "Credo" et du sang chrétien qui coule en nos veines. "Depositum custodi".

"Tel est, Nos chers Frères, la résolution et en quelque sorte le serment de nos coeurs, en cette circonstance, où la divine Providence nous permet de rendre hommage au vaillant Pontife, en présence pour ainsi dire de l'Ouest et de l'Est tout ensemble confondus provisoirement dans Notre humble personne, sous le regard sympathique de Mgr Laflamme, le très distingué Vicaire Capitulaire de Québec, venu chercher votre message d'union fraternelle et de piété chrétienne pour le rapporter en votre nom à tous, à vos frères toujours aimés des bords du Saint-Laurent."

LA REPUBLIQUE ESPAGNOLE ET LES JESUITES

Le président Zamora a signé le décret dissolvant la Compagnie de Jésus dans le pays

Madrid. — Signé par le président Alcala Zamora, un décret dissolvant la Compagnie de Jésus a désormais force de loi.

Le décret est basé sur une clause de la nouvelle constitution qui permet au gouvernement de dissoudre toute congrégation religieuse qui place l'obéissance à l'Etat. Il comporte la confiscation de tous les biens des Jésuites en Espagne. On croit que ces biens atteignent un total de $100,000,000, si l'on compte des valeurs et des obligations inscrites aux noms de particuliers et de compagnies et insaisissables par le fait même. Les biens confisqués seraient d'une valeur totale de $30,000,000.

Fondée à Montmartre en 1534, la Société de Jésus est établie depuis 1539 en Espagne, pays natal de son fondateur, saint Ignace de Loyola. Les Jésuites ont prévu le décret et ils ont pris des mesures pour rétablir à l'étranger leurs noviciats que la mesure atteindra.

Journal catholique suspendu

Le gouvernement vient de suspendre indéfiniment, après lui avoir imposé une amende de 1,000 pesetas, le journal catholique "El Debate", pour avoir demandé que le pays soit délivré de l'Assemblée. Il parait que le gouvernement projette d'appliquer des mesures semblables à d'autres journaux. Le député agrarien catholique Gil Robles a dit que la suspension du "Debate" a apparemment rapport au décret dissolvant la Compagnie de Jésus.

Le président Alcala Zamora luimême, le ministre de la justice Alvaro Albornoz et le ministre du trésor, Jaime Carner, se sont opposés à l'adoption du décret.

INTRONISATION DE MGR VILLENEUVE

Programme officiel des cérémonies qui se dérouleront à Québec les 24, 25 et 26 février

Québec. — Le programme officiel de la réception et de l'intronisation du nouvel archevêque de Québec, Mgr J.-M.-Rodrigue Villeneuve, vient d'être complété. Voici l'ordre des cérémonies qui auront lieu à cette occasion:

Mercredi 24 février

A 2 h., arrivée de Son Excellence à la gare du Palais. Son Excelelnce y est accueillie par les représentants de l'autorité religieuse et de l'autorité civile, par le clergé et le peuple.

A 8 h., intronisation solennelle. La cérémonie d'intronisation est précédée, à 7 h. 30, de la présentation des bulles au Chapitre métropolitain dans le grand salon du palais archiépiscopal. Profession de foi et serments.

A 8 h., Son Excellence entre dans la basilique et reçoit de Mgr l'archiprêtre les honneurs liturgiques.

"Te Deum" et cortège à travers la basilique. Son Excellence s'avançant sous le dais, bénit le peuple agenouillé. Visite à l'autel du Très Saint-Sacrement. Prières rituelles. Intronisation. Obédience du clergé. Suffrage de l'Immaculée-Conception de la B. V. Marie, titulaire de la basilique. Lecture publique des lettres apostoliques. Hommages de l'Eglise de Québec. Allocution de Son Excellence et bénédiction pontificale. Retour au grand salon, lecture et signature de l'acte de prise de possession.

Jeudi 25 février

A 9 h. 30, première messe pontificale de Son Excellence, à la basilique.

A 11 h. 15, Son Excellence reçoit les hommages du clergé séculier et régulier, à la salle des promotions de l'Université.

Le soir, à 8 h. 30, Son Excellence reçoit les hommages du Conseil municipal et des citoyens dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville.

Vendredi 26 février

Son Excellence célèbre la Sainte Messe dans la grande chapelle du Séminaire, puis reçoit les hommages des élèves du Grand et du Petit Séminaire.

Nouvelles Brèves

OTTAWA. — Le nouveau secrétaire de la légation française à Ottawa, M. Jean de Bascle de la Crèze, est arrivé dans la capitale. Il remplace M. Coursier, parti depuis quelques mois déjà.

OTTAWA. — Le gouverneur général a inauguré, lundi, un nouveau service de téléphone trans-Canada, en parlant de son bureau, au Conseil privé, à tous les lieutenants-gouverneurs du Canada.

SAINTE-MARIE DE BEAUCE, P. Q. — Des branches de lilas couvertes de bourgeons ont été coupées dans le jardin de M. Ernest Jacques, à Sainte-Marie de Beauce.

TROIS-RIVIERES. — On rapporte de Sainte-Angèle de Laval, en face des Trois-Rivières, qu'un cultivateur de cette paroisse, M. Jean-Marie Cyrenne, a labouré sans difficulté le 15 janvier dernier.

OTTAWA. — M. James-P. Manion, fils du ministre des chemins de fer et canaux, a été nommé adjoint du commissaire de commerce du Canada à Tokio.

OTTAWA. — La Commission d'enquête sur les transports au Canada tiendra sa dernière séance publique le 15 février à Ottawa. On croit que la commission pourra présenter son rapport avant la fin de la prochaine session fédérale.

OTTAWA. — On annonce officiellement que le Dr J.-A. Ruddick, commissaire de l'industrie laitière au Canada, prendra sa retraite le 1er avril prochain.

HULL, P. Q. — C'est sans aucune trace d'émotion que Austin Cassidy, accusé du meurtre de Bertram Marshall, commis il y a un an, a entendu la sentence de mort prononcée pour la deuxième fois contre lui. La date de l'exécution a été fixée au 8 avril.

OTTAWA. — L'hon. W.-B. Willoughby, de Moose Jaw, aurait exprimé son intention de démissionner comme leader du gouvernement au Sénat.

NEW-YORK. — Le violoniste Jacques Thibaud et le harpiste Grandjany sont arrivés à New-York à bord du "France", de la Compagnie générale transatlantique.

LONDRES. — Seize évêques anglicans et plusieurs membres importants d'autres églises demandent, dans une pétition, l'abolition immédiate des réparations et dettes de guerre intergouvernementales.

TOKIO. — Le Parlement japonais a été dissous, en prévision des élections générales.

MADRID. — La Catalogne est en proie à une agitation révolutionnaire dont on ignore l'étendue. Des troupes sont envoyées en toute hâte dans cette province.

LENINGRAD. — Le gouvernement soviétique a annoncé que la cathédrale de Kazan serait convertie en un des plus grands musées anti-religieux existant dans l'Union des Soviets.

GUATEMALA. — Un tremblement de terre suivi d'une éruption du Fuegt et de l'Acatenango ont causé dans le Guatemala des dégâts que l'on croit considérables.

LE CAIRE, Egypte. — Lord Reading, secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères, souffre d'une bronchite à Louqsor. Il a 71 ans et vient de terminer une visite de la Palestine.

Réduction de traitements au Manitoba

Le gouvernement manitobain réduit de 6 pour cent, à compter du 1er janvier, les émoluments de ses ministres et les traitements de tous les fonctionnaires de son service intérieur. C'est la plus forte réduction qu'un gouvernement provincial ait encore appliquée. On croit que les autorités des services provinciaux et celles des maisons d'éducation suivront cet exemple du gouvernement. On prévoit que les réductions permettront d'économiser $200,000 par an.

LAVAL OBTIENT LA CONFIANCE DE LA CHAMBRE

La politique du nouveau cabinet francais est approuvée par un vote de 303 contre 265

Paris. — La Chambre des députés a voté par 303 voix contre 265 un ordre du jour de confiance au cabinet Laval, après avoir entendu le président du conseil affirmer une fois de plus les droits de la France aux réparations et donner l'assurance que son gouvernement suivrait une politique énergique pour le maintien de la paix et pour le règlement des dettes allemandes.

M. Laval a remporté un second vote de confiance sur une question secondaire et dans les deux cas, les faibles majorités du cabinet montrent que les partisans de M. Briand n'ont pas désarmé.

Le président du conseil a fait savoir que dans quelques jours il rencontrerait le premier ministre britannique et qu'il entamerait avec ce dernier des conversations sur les problèmes internationaux de l'heure actuelle. A la suite du vote, M. Laval a fait savoir à la Chambre qu'il regrettait le départ de M. Briand, qui pendant sept ans a tenu le portefeuille des Affaires Etrangères, mais qui n'a pas "le monopole de la paix". Le président du conseil s'est indiscutablement séparé de M. Briand pour des raisons de politique intérieure, puisqu'il fit remarquer qu'une situation pareille ne devait pas permettre à qui que ce fut de se faire un capital politique et de tendre le rameau d'olivier pour des personnelles.

En ce qui concerne les réparations allemandes, M. Laval été très énergique. Il a fait savoir aux députés qu'il avait signé une protestation et l'avait envoyée au gouvernement du Reich. Le point de vue de la France, selon cette note, est que les assertions du chancelier Brüning sont inexactes quant à la capacité de paiement de l'Allemagne.

Le président du conseil parle ensuite de la question du désarmement et là encore la position de la France est inchangée. Il ne peut y avoir qu'une question primordiale, celle de la sécurité.

LES TROUBLES EN CATALOGNE

Des anarchistes ont proclamé la "république ouvrière" dans plusieurs villages — Religieuses molestées

Madrid. — Le premier ministre Azana, qui a déjà été ministre de la guerre, a mis les forces militaires de la république espagnole en oeuvre pour réprimer les troubles de la province de Catalogne, dont plusieurs villages ont proclamé la "république ouvrière".

De puissants renforts militaires sont arrivés à Manresa, où l'agitation est particulièrement forte, et s'emploient à exécuter l'ordre qu'ils ont reçu d'arrêter la rébellion.

Ce sont des anarchistes qui ont proclamé la "république ouvrière", affirme-t-on dans les milieux en contact avec le gouvernement.

Des extrémistes se sont substitués aux autorités locales à Berga, à Salient et dans diverses autres villes et ont déclaré un état de "révolution sociale". Des rebelles se sont emparés de la ville de Furia et ont hissé le drapeau rouge sur les immeubles municipaux. Des grévistes ont arrêté un autobus et ont forcé deux religieuses qui y étaient à revêtir des vêtements laics. Sans l'intervention des autres voyageurs, des manifestants fusillaient ces deux religieuses.

A Saragosse, des bombes ont éclaté au même moment dans une église et dans un couvent de religieuses, et y ont causé des dégâts considérables. Des troupes ont été envoyées dans cette ville, ainsi qu'à Gerona, à Lerida et dans les villes environnantes.

Les Jésuites

A Madrid, les Jésuites attendent d'un jour à l'autre l'exécution du décret dissolvant leur ordre. Dans les milieux catholiques, on dit que les supérieurs de la Compagnie de Jésus ont ordonné aux religieux de rester dans le pays à titre de citoyens, si le décret est appliqué. Le décret ne comporte pas l'expulsion. Les religieux cesseraient de porter leurs vêtements ecclésiastiques et se disperseraient dans des maisons privées, mais ils continueraient à observer leur règle, à exercer le ministère et à publier leurs périodiques.

NOUVELLES DE PARTOUT

Mgr Villeneuve quittera Gravelbourg le 19 février

Régina. — On apprend que le départ de Gravelbourg de Son Excellence Mgr Villeneuve pour son siège archiépiscopal de Québec est fixé au 19 février.

L'aide aux fermiers de la Saskatchewan

Ottawa. — L'hon. Robert Weir, ministre de l'agriculture, de retour de l'Ouest, annonce qu'il faudra fournir au moins cinq millions de boisseaux de blé aux fermiers, pour leurs semences, le printemps prochain, dans la zone de la Saskatchewan affectée par la sécheresse. Le ministre a tenu, à Régina, une conférence avec les autorités provinciales à ce sujet.

Trois exécutions capitales à Winnipeg la semaine prochaine

A moins d'intervention des autorités fédérales, trois condamnés à mort seront exécutés lundi, mardi et mercredi, la semaine prochaine. Ce sont: James McGrath, condamné à Brandon pour le meurtre de sa femme; Joseph Verhoski, condamné à Dauphin pour le meurtre de Peter Demchyson, à Winnipegosis, et Andrew Bodz, de Pine River.

L'appel des deux premiers a été rejeté par la cour d'appel du Manitoba.

Echanges commerciaux entre les provinces de l'Ouest

Calgary. — Le commerce est actif entre les fermiers des deux provinces voisines, l'Alberta et la Colombie-Anglaise. Ceux de l'Alberta échangent leur farine et leur blé contre les fruits les oeufs et les volailles de la Colombie-Anglaise. D'autres recherchent le bois de construction dont cette province est si riche. Inversement, la province du Pacifique achète à sa soeur du charbon.

Les gouvernements voient ces échanges d'un oeil favorable, et même les encouragent. On espère qu'ils apporteront un dérivatif à une situation devenue tendue. En plusieurs points de l'Alberta, des fermiers avaient menacé de s'emparer par force du charbon qui dort sur le carreau des mines, et qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter.

Les femmes du Québec ne voteront pas encore

Québec. — Encore une fois, le bill pour accorder le suffrage féminin a été battu à l'Assemblée législative après l'un des débats les plus animés qui se soient vus en cette Chambre. Le vote a été de 52 contre 23 pour. L'an dernier le vote avait été de 47 contre 21.

Le parrain du bill, cette année, était le Dr Anatole Plante (Mercier), qui a plaidé avec une extraordinaire éloquence la cause féminine.

L'hon. Jos. Dillon, ministre sans portefeuille, a également prononcé un éloquent discours en faveur du bill.

1,500 bisons sacrifiés pour nourrir les Esquimaux

Calgary. — Pendant des années, le gouvernement a édicté des règlements pour protéger de la destruction les bisons. Grâce à ces lois, les bisons se sont multipliés dans la grande réserve du parc Wainwright. Et aujourd'hui on peut sans inconvénient en sacrifier 1,500 pour fournir de la viande aux Esquimaux en détresse.

Ainsi ces populations de l'extrême nord vont, par suite de la misère qui les a contraintes d'appeler à l'aide, faire un retour imprévu au régime de leurs ancêtres.

Le gouvernement a accordé un contrat à l'offre la plus avantageuse celle de la firme Burns & Co., qui tue, dépèce et prépare 45 bisons par jour. De Wainwright, la viande est ensuite dirigée vers le nord et le nord-ouest. Les Esquimaux s'en régalent, et la mangent soit telle quelle, soit sous la forme de pémikan, pâté de viande et de suif que les blancs, paraît-il, ne savent pas préparer comme il faut. Peut-être n'en ont-ils pas envie, ce plat ne disant rien à notre goût.

M. Meighen serait nommé sénateur

Ottawa. — Le "Journal" publie ce qui suit:

"Le gouvernement semble disposé à nommer l'hon. Arthur Meighen, ancien premier ministre du Canada, au Sénat en remplacement de Sir George Foster et à confier à l'ancien chef conservateur la direction de la Chambre haute à la place du sénateur W.-B. Willoughby, qui a rempli jusqu'à présent cette position avec l'aide de l'hon. G.-D. Robertson, ministre du Travail.

Découverte d'un trésor au Mexique

Mexico. — Une fortune consistant en or et en pierres précieuses, non découverte par Fernand Cortès et ses "conquisatajores", il y a 400 ans, et qu'on dit égaler à peu près les trésors du tombeau de Tout-an-Khamon en Egypte, est dans les voûtes de la Banque du Mexique. Elle a été trouvée dans le tombeau de six anciens caciques, ou seigneurs féodaux, dans la ville fortifiée de Monte Alban, audessus d'Oaxaca, par des archéologues mexicains.

La confiance de M. Bennett ne fléchit pas

Toronto. — L'hon. R.-B. Bennett a dit sa confiance illimitée dans la position financière du pays et sa prospérité future.

Il a mis en vedette la situation des banques canadiennes, en ces heures de détresse et de dépression, devant celle des banques américaines, dont 1,000, aussi bien que des compagnies d'assurance, ont failli en deux ans.

Le premier ministre a répondu brièvement aux critiques de l'hon. W.-L. Mackenzie King, qui, à Winnipeg, avait demandé des tarifs moins élevés et critiqué l'enquête sur les transports qui se tient à huis clos.

Grâce à la politique actuelle du gouvernement, a déclaré le premier ministre, une balance défavorable de commerce s'élevant à la somme de $73,755,000 pour les neuf mois à partir du 1er avril 1930, a été transformée en une balance favorable pour les neuf mois s'étendant du 1er avril au 30 décembre 1931.

Véritable roman vécu

Binghampton, N.-Y. — Fanny Read qui, en 67 ans, ne sortit de chez elle que quatre fois, est décédée. Son roman remontait à la guerre de Sécession. Elle devint alors amoureuse d'un officier du 101e d'infanterie de New-York, qui campait non loin de sa demeure avant de partir pour le sud. Le père de celle qui était alors une jeune fille désapprouva ces relations et ne voulut pas que Fanny dise adieu à l'officier, lorsque le régiment partit pour la guerre. Miss Read s'enferma alors chez elle et n'en sortit que quatre fois — chaque fois pour aller aux funérailles d'un parent — durant les 67 années qui suivirent. Il y a deux ans, elle fut conduite à l'hôpital de l'Etat, à Binghampton, où elle est morte à 89 ans.

Cinq ministres démissionnent au Mexique

Mexico. — Le cabinet vient de subir un remaniement, provoqué en grande partie, croit-on, par le mécontentement qu'a suscité l'adoption de lois limitant le nombre des membres du clergé. Quatre ministres ont abandonné leurs portefeuilles: M. Montes de Oca, ministre des finances; M. Genaro Estrada, ministre des affaires étrangères; M. G.-P. Serrano, ministre des communications; M. Aaron Saenz, ministre de l'industrie. M. Estrada devient ambassadeur en Espagne et représentant du Mexique à la Société des Nations. Leurs successeurs sont: aux finances, M. Alberto-J. Pani; au ministère de l'industrie, le général Abelardo Rodriguez; au ministère des communications, le général Miguel-M. Acosta, et au ministère de l'intérieur, M. Manuel-C. Tellez, qui était ministre de l'intérieur. Le général Juna Jose Rios remplace M. Tellez au ministère de l'intérieur.

ECHOS D'EUROPE

Délégués français à Genève

Paris. — M. André Tardieu, ministre de la guerre, a été nommé président de la délégation française à la conférence de désarmement qui commencera à Genève le 2 février. Le premier ministre Laval ne fait pas partie de la délégation, et il est peu probable qu'il assiste à la conférence.

Les autres membres de la délégation sont: le sénateur Joseph Paul-Boncour, qui en est vice-président; M. Jean Fabry, député, vice-président de la commission préparatoire spéciale du désarmement, président du comité parlementaire de l'armée; M. Charles Dumont, ministre de la marine; M. J.-L. Dumesnil, ministre de l'air; M. Paul Reynaud, ministre des colonies, et M. C.-J. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat.

Les conseillers techniques de la délégation seront nommés plus tard.

La France et les réparations

Paris. — A la présentation de son cabinet à la Chambre des députés, le premier ministre Laval a déclaré nettement que la France ne renoncera pas à son droit d'exiger des réparations de l'Allemagne; que le devoir du pays est de ne pas sacrifier ce qu'on lui doit, s'il n'est pas assuré d'une rémission de ses dettes.

Le président de la Chambre, M. Fernand Bouisson, a dit, à la tribune, que la France ne peut pas renoncer, en quelque mesure que ce soit, aux réparations s'il n'y a pas réduction équivalente de ses dettes de guerre.

M. Bouisson a fait remarquer que le chômage augmente en France.

Le nouveau sceau de l'Etat libre

Dublin. — M. Patrick McGilligan, ministre des affaires extérieures, a déclaré que la remise d'un nouveau sceau à l'Etat libre d'Irlande supprime ce qui différenciait encore l'Etat libre d'une monarchie constitutionnelle tout à fait indépendante.

C'est le Roi qui a remis le nouveau sceau à l'Etat libre. La dernière conférence impériale a décidé que chaque Dominion doit avoir son propre sceau d'Etat. L'Irlande se trouve le premier Dominion à recevoir le sien. Ce sceau porte l'effigie du Roi, mais la harpe irlandaise y remplace le lion et l'unicorne britanniques.

La laïcisation des cimetières en Espagne

Madrid. — L'Assemblée nationale a formellement approuvé la dernière clause d'une mesure pour laïciser tous les cimetières et pour interdire les funérailles religieuses dans tous les cas où le défunt n'a pas demandé un service religieux par testament. La mesure laisse toutefois aux parents la faculté d'indiquer le caractère des funérailles de leurs enfants mineurs.

La mesure n'a pas encore été adoptée dans son ensemble.

Laval rendra visite à Mussolini

Paris. — On dit dans les milieux parlementaires que le premier ministre Laval a l'intention de visiter le premier ministre d'Italie, M. Mussolini, en février ou en mars, et qu'il croit que cela pourrait avoir un bon effet sur les relations franco-italiennes.

On sait que le problème de la fixation de la puissance relative des flottes italienne et française n'est pas encore résolu.

Une alliance franco-américaine servirait la cause de la paix

Paris. — Pierre Forgeot, ancien ministre, a suggéré en Chambre que la France demande aux Etats-Unis d'entrer dans un pacte garantissant une assurance mutuelle pour fins de défense en cas d'agression.

En échange, suggéra-t-il, la France pourrait réduire ses armements de 25 pour cent. Il rappela que les Etats-Unis étaient entrés dans la dernière guerre et qu'ils pourraient le faire encore, ajoutant que "devant une Allemagne brûlant du désir de se venger, la meilleure garantie de la France serait l'aide défensive des Etats-Unis".

La signature des Etats-Unis à un pareil pacte serait "une avance énorme sur la route de la paix". Pourquoi ne pas le leur demander? acheva-t-il au milieu des applaudissements.

Les arrangements qu'il propose seraient très bénéficiables aux Etats-Unis et mettraient fin à la présente crise économique.

Le Congrès Eucharistique de Dublin

On sait que le Congrès Eucharistique de Dublin aura lieu cette année du 19 au 26 juin. Le "Devoir", de Montréal, qui a obtenu tant de succès avec les voyages organisés lors des Congrès de Chicago, de Sydney et de Carthage, organise encore le voyage de Dublin, en collaboration avec la "Liberté", le "Droit" et l'"Evangéline". Les voyageurs visiteront à cette occasion l'Irlande au complet, l'Ecosse et l'Angleterre, puis la France (Lisieux, Lourdes et Paris), l'Allemagne du Rhin, la Suisse et enfin l'Italie avec Rome, où les attendent les bénédictions du Souverain Pontife. Six itinéraires au choix en trois classes différentes.

Demandez à la **Liberté** le livret illustré donnant tous les détails du voyage.

La date de la conférence d'Ottawa

Londres. — La fixation d'une date pour l'ouverture de la conférence économique impériale d'Ottawa est sous étude. Le "Daily Telegraph" croit que cette date sera fixée dans quelques semaines et il pronostique que la conférence commencera vers la troisième semaine de juillet et qu'elle durera un mois et demi. Il ajoute qu'il est question de nommer le président du "Board of Trade", M. Walter Runciman, membre de la délégation britannique. On sait que cette délégation aura pour chef le secrétaire d'Etat pour les Dominions, M. J.-H. Thomas.

Une présentation d'agneaux au Pape

Cité du Vatican. — Trois agneaux, parfumés et couverts de rubans, ont été présentés au Pape conformément à la coutume établie pour la fête de sainte Agnès. Les Pères Trappistes ont fait don de deux agneaux, et Mlle Pia de Vecchi, fille de l'ambassadeur d'Italie au Vatican, a donné le troisième. Dans quelques mois, ces agneaux seront tondus et leur laine servira à la confection des palléa, signes de leurs fonctions, envoyés à des évêques nouvellement créés.

La succession de Deibler

Paris. — Sans doute à cause du chômage, la succession d'Anatole Deibler, exécuteur des hautes oeuvres en France, est vivement disputée par une cinquantaine de candidats. Il est question de nommer André Perrier, le gendre de Deibler. Celui-ci s'est retiré pour élever des poules.

Pie XI marche dans une rue de Rome

Cité Vaticane. — On apprend qu'il y a quelques jours le Souverain Pontife a marché dans une rue de Rome pour examiner un escalier destiné à mettre les musées du Vatican en communication directe avec la rue romaine qui encercle le territoire de l'Etat pontifical. C'est la troisième fois en 61 ans qu'un pape sort du territoire pontifical. Le Souverain Pontife était accompagné d'un prélat et d'un surintendant des travaux. Il a parlé avec bonté à des enfants qui jouaient sur le trottoir.

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Saint-Boniface — Total général: $1,342.00

Communautés et Sociétés

Percepteur: M. J.-A. Marion.

$50.00: RR. SS. de Jésus-Marie.
$30.00: Collège de Saint-Boniface.
$25.00: S. E. Mgr A. Béliveau; Mgr Jubinville.
$15.00: RR. FF. de Marie.
$15.00: RR. PP. Oblats; Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface.
$12.00: RR. SS. du Précieux-Sang.
$10.00: Hôpital de Saint-Boniface; M. l'abbé A. Boulet; Dames de Sainte-Anne; RR. SS. Oblates de M. I.; Hospice Taché; M. l'abbé D. Lamy; Enfants de Marie.
$5.00: Hôpital Saint-Roch; M. l'abbé A. d'Eschambault; M. l'abbé J.-A. Brunet; Narcisse Bergeron; Maison Provinciale des Soeurs Grises; M. l'abbé L. Primeau; Société des Artisans Canadiens-Français.
$3.00: M. l'abbé E. Lévêque; M. l'abbé Decosse.
$2.00: M. l'abbé Gagnon; A. Mousseau.

Spécial

$5.00: M. le juge en chef J. Prendergast, Winnipeg; P. de L. Taché, Winnipeg; A.-J. Doucet, Montréal.

Avenue Provencher

Percepteurs: MM. P. Lavoie (capitaine), J.-A. Leduc, E. Carrière.

$12.00: Joseph Bernier.
$10.00: Henri Lacerte.
$5.00: M. le maire Campbell; Joseph Beaudry; Mlle M. Beaupré.
$3.00: A.-J.-H. Dubuc, Paul-H. Lavoie.
$2.50: Thomas Gagnon.
$2.00: M. Van der Straeten, Joseph Fourneaux, Nap. Bérubé; Mme Y. Bonin; Mme J.-B. Côté; Mme E. Plourde; Alph. Lafrance, Isaïe Lavoie.
$1.00: M. Gydé; Mme Legoff; J.-A. Bouvier, O. Faille, W. Ducharme, F. Savoie; Mme Gauvin; R. Candale; Mme G. Fortin; Frs Deniset, Henri Boux, W. Clarkson, R. Dussault.
50 sous: Mme Garnier; Mlle J. Gaten; C.-E. Brunette, A. Guyon, J.-A. Leduc, Jos. Bouchard, V. Thouraud, Alex. Bonin; Mlle R. Deniset.
25 sous: J.-B. Jacques; Mme Cruzelle; Mme I. Gaten; O. Gosselin; Mlle V. Gauvreau; Louis Gauvreau, Anonyme, Alf. Richardson, Alp. Robert, F. Ozanam, V. Faille, W. Bernier, Louis Lévêque fils; O.-R. Butner.

Rue Masson

Percepteurs: MM. A. Huot (capitaine), H. d'Eschambault.

$5.00: Mme E. Béliveau; Henri d'Eschambault.
$4.00: Adolphe Huot.
$2.00: G.-H. Bérubé, J.-B. Poitras, Gaston Viel.
$1.00: Mme Ernest Lévêque; Jean Poitras, Célien Dussault, J. Schimnowski, père, J. Schimnowski, fils; Mlle d'Eschambault; Mme d'Eschambault; D. Pelland, Louis Debachère, David Joyal, Henri Bellefeuille, W. Turgeon, C.-A. Lemay; Mme A. Beaupré; Alp. Lemay, père, H. Fainchaud, J. Forstall.
75 sous: Roland Lévêque, A.-B. Pépin.
50 sous: J. Brassington, Dan. McDougall, W. McDougall, Roger Gorge.
25 sous: J.-B. Boivin, Arch. Asselin.
20 sous: Jos. Plante.
15 sous: Mme Eva Plante.

Rue Dumoulin

Percepteurs: MM. J.-L. Trudeau (capitaine), E. Laberge, M. Trudeau, J. Bélanger.

$10.00: Juge Prud'homme, J.-A. Marion, F.-X. Lavoie.
$5.00: Famille H. Constant, L.-P. Gagnon, J.-J. Préfontaine, A.-C. Larivière.
$3.00: W. Raymond.
$2.00: N. Fournier.
$1.25: N. Dauphinais; famille T. Lévêque.
$1.00: Mme R. Stanners; J.-A. Lane, R. Bessette, R.-S. Beetham, A. Patenaude; Mme M. Morin; Mme A. Proulx; Mme Elisa Paul; X. Gosselin, Alp. Lemay, A. Voyer, O. Brodeur, O. Voyer, J.-B. Voyer; Mme Emma Trudeau, J.-L. Trudeau, Frs Désourdis, père, J. Ducharme, Jules Remillard, Evariste Gagnon, C.-N. Dupas, A. Fournier.
50 sous: Mme Gallant; C. Charbonneau, O. Huybrecht, A. Hébert, J. Prescott, Pierre et Noëlla Raymond, J. Bouchard, E. Mondor, G. Dumouchel, T. Pélissier, L. Beaudet; Mme Baillargeon; P. Laferté; famille Couture; Arthur Savoie, Geo. McDougall, J. Bélanger.
45 sous: R. Péloquin.
25 sous: Conrad Savoie, J. Lapointe, Aug. Poirier; Mme Longmuir.

Rues Notre-Dame et Collège

Percepteurs: S. Tremblay (capitaine), J. Turenne, H. Pambrun, R. Martel, J. Bélanger.

$10.00: N. Suarez.
$5.00: Paul Gagnon, Médéric Cyr.
$3.00: Louis Lévêque.
$2.50: J.-A. Chabot.
$2.00: Henri Benoist, Ant. Lanthier, Ernest Hébert, Cléophas Marcoux, Léon Rey, A. Blain, Raymond Bernier; Mme E. Cyr; J.-B. Lavery, Arthur Leclerc, F. Van Belleghem, M. Montcalm, Marius Benoist.
$1.25: Justin Toussaint.
$1.00: Henri Bougard, Walter Dean; Mme Vve G. Lévêque; O. Desautels, W. Young, Jean Masson; Mme J.-T. Renaud; Jos. Pierson, M. Legouriérec, S. Tremblay, Jules Turenne, Frs Simon, Edmond Marcoux, J.-B. Trudeau, R. Mager, J. Doyle, Paul Senez, Aimé Lévêque; Mme T. Pelletier; Mme A. Dubé.
50 sous: Paul Beaulieu, J.-B. Pelletier, Alp. Lafrenière; Mme Suarez; J.-A. Dionne, Alp. Desautels, Paul Couture.
25 sous: Mlle Simone Bélanger; Jas Madden, F. Calvo; Mme A. Tardif; M. Calvo, F. Anable; Mme Ramaeker; Mlle Eugénie Tellier.
10 sous: Albert Petit.
5 sous: M. Madden.

Rues Aubert, La Vérendrye, Taché Nord et la Pointe

Percepteurs: MM. H. Trudel et H.-G. Viel (capitaines), J.-A. Demers, A. Chénier, J. Meunier, P. Senez.

$5.00: John-C. Davis.
$2.00: H. Trudel; David Senez.
$1.00: Théobald Hébert, Elphège Faucher; Mme M. Normandeau; Mme D. Collin; Alcide Voyer; Mme A. Dussault; J.-B. Lafrance, Jos. Arpin, J.-B. Poirier, Charles Senez, Armand Chénier, Jos. Robitaille.
50 sous: Jean Mager.
25 sous: W. Lamirande, S. Tascona, M. Pétrin, C. Schwartz, David Marion, Narcisse Ratté, Jos. Faucher, Edmond Mondor.

Rue Aulneau

Percepteurs: MM. S.-A. Nault (capitaine), R. Blanchette.

$10.00: Ludger Roux.
$3.00: Mme Maria Hince.
$2.00: Mme B.-E. Léger, J.-C. Blais, E. Létienne, Thomas Bouchard.
$1.00: R. Blanchette, F. Cheramy, R. Fortin, G.-R. Lanthier, Jos. Saint-Hilaire, Mag. Lacroix; Mme L. Gagné; Arthur Roy; Mme H. Bonin; Mlle Margaret Irwin; Jules de Cruyenaere.
50 sous: Mme Cinq-Mars; J.-A. Charette, C. Simon.
25 sous: L. Beaulieu, W. Adam, Philippe Savoie.

Rue Langevin

Percepteurs: MM. A. Mousseau (capitaine), A.-L. Monnin.

$5.00: Chas-E. Gaudette, Noël Bougard, P.-A. Nault, J.-H. Daignault, Jean Albert.
$3.00: Armand Pambrun.
$2.50: Azarie Labossière.
$2.00: Henri Savoie, William Goebel, Mathurin André.
$1.00: Georges Bibeau, L. Duchesneau, Arthur Dufault, S. Fontaine; Mme Ed. Lafrance; Mme Dugal; Tobie Grouette, Edouard Ritchot, A. Mainguy, Basile Laurin, Phil. Tétrault; Mme G. Hermary; Mme C. Dusseigne; Honoré Jacques, Abondeus Mousseau, Ant. Moussin.
50 sous: Paul Huot, René André; Mlles Marie Mousseau, Rosaria Mousseau, Valentine Mousseau; Albert Mousseau, Raymond Blanchette, Henri Orieux, Willie Leblanc, Aug. Ethier, L. Laurence, Bruno Brisebois; Mme D. Toupin; Mlle Irène Laplume; Mme R. Laplume; Georges Blanchette.
25 sous: Jos. Rozière, J.-B. Laurence, Achille Henri.
15 sous: Ernest Provencher.
10 sous: Justin Pascal.

Rue Saint-Jean-Baptiste

Percepteurs: MM. Emile Couture (capitaine), E.-C. Ledoux, Marc Meunier, Lucien Daoust.

$10.00: M. le juge L.-P. Roy.
$5.00: Louis Bétournay, J.-T. Dumouchel.
$3.00: Mme E. Prud'homme; J.-M. Montagnon, Charland Prud'homme.
$2.50: J.-Camille Fournier.
$2.00: I. Villeneuve, J. Turenne; Mme Vve Marcoux; G.-R. Brunet, Jos. Boux, Jos. Mathieu, P.-E. Desrosiers, J.-R. Renaud, A. Bernier, N. Bernier, J. Van Belleghem.
$1.00: V. Mager, W. Paquin, A. Darnault, P. Miron, U.-G. Remillard, P. Toussaint; Mme E. Trudeau; Mme E. Couture; P. Chabalier, V. Grey, J.-B.-O. Leclerc, Henri Despatis; Mme N. Despatis; E. Lévêque, Adélard Meunier, H. Lévêque, O. Villarboiteau, Louis Bouchet, A.-S. Paradis, R. Roy, L. Gauthier, Jos. Magnan, V. Muller, M. Lavallée; Mme Jean Daoust; Eug. Martel, E. Bourge, F. Mager.
50 sous: A. Larocque, G. Ritagliati, O. Roy, O. Guenette, A. Chaput, F. Decloux, G. Blanc, E. Couture, A. Guyot.
35 sous: Paul Bernier.
25 sous: M. Bockstael, M. Pincoff, J. Guenette; Mme A. Bélanger; Henri Sansen, J. Johnston.

Rue Ritchot

Percepteurs: MM. Ulric Lambert (capitaine), A. Prénovault, A. Devigne, R. Dubreuil.

$5.00: S.-A. Nault, Roméo Pelletier, Dr N.-A. Laurendeau.
$3.00: Z. Brabant, Jos. Vermander.
$2.00: A. Guilbault, R. Dubreuil, J.-A. Prénovault.
$1.50: Ulric Phaneuf.
$1.00: A. Lavallée, P. Buote, Lucien Couture, Nap. Senez, J.-T. Baril, A. Morin, E. Gagnon, Eugène Vermander, J.-B. Lévêque, Ulric Lambert, Albert Lambert, Ludger Gagnon; F. Mager, M. Normandeau.
75 sous: Fred Jodoin.
50 sous: A.-N. Brodeur, H. Martel, A. Gauthier, M. Doiron, M. Bruneteau, H. Guertin, Elie Gourbil; Mme G. Lavoie; G. Gharette, J. Robert, F. Achet, S. Peauli, Albert Devigne.
25 sous: G.-S. Boucher, A. Desmeules, J.-P. Fontaine.

Rues Hamel et Cathédrale

Percepteurs: MM. P. Raimbault (capitaine), R. Roy.

$10.00: Siméon-J. Dussault.
$5.00: G. Trossi.
$2.00: Emile Morin, H. Pelletier, P. Blanchette, J.-A. Ferland.
$1.50: François André.
$1.00: J. Cortvriendt, A. Bellavance; Mme C. Holleback; C. Poitras; famille P. Raimbault; Mlle Ad. Marion; D. Monchamp, A. Guay, D. Pelletier, E. Saint-Onge, F. Montaldo.
50 sous: Mme A. Pelletier; Mlle Cécile Provost; A. Provost, W. Boucher, J. Doutre; Mme W. Jacques; Mme M. Corbeil.
25 sous: Mme Challeil; A.-M. Blackmore, Josaphat Ritchot.

(A suivre).

Quelles sont les villes les plus élevées du globe?

Voici, dans l'ordre d'altitude, quelques villes renommées pour leur situation élevée dans quatre des cinq parties du monde:

Juf, dans les Grisons, Europe, 6,560 pieds.

Ankober, dans l'Ethiopie, Afrique, 7,700 pieds.

Lhassa, dans le Thibet, Asie, 10,077 pieds.

Chigatsé, dans la Chine, Asie, 11,160 pieds.

Cerro de Pasco, dans le Chili, Amérique, 13,413 pieds.

C'est l'Amérique qui détient donc, et de façon tout à fait évidente, le record de la cité la plus élevée de la terre.

Paris capitale de l'Auvergne

On entend dire parfois que si Paris avait une Canebière ce serait un petit Marseille... mais ceci n'est qu'une galéjade. Il paraît plus vraisemblable de croire que si tous les originaires du Massif Central désertaient en même temps la capitale, Paris paraîtrait bien désert, et la Ville Lumière perdrait ses plus brillants représentants:

Songez que Mgr l'Archevêque, le président de la République et le président du Conseil sont tous trois des Auvergnats!

Les Auvergnats de Paris forment une association puissante et unie. A leur dernier banquet annuel, aux côtés de M. Pierre Laval, S. Em. le cardinal Verdier était présent, et l'on comptait, parmi les 2,000 convives, plus de 40 parlementaires, dont MM. Louis Rollin, ministre du Commerce; Foulon, sous-secrétaire d'Etat au Travail; Henry-Paté, vice-président de la Chambre des députés; Pomaret, député de la Lozère, sous-secrétaire d'Etat; Stanislas de Castellane, vice-président de la Chambre.

Quand le Midi bouge, c'est dangereux, mais si le Centre se déplaçait!...

Simple aveu

Un malheureux tend la main:

— Ayez pitié d'un pauvre sourd-muet.

— Mais vous n'êtes ni sourd ni muet, lui fait remarquer une dame.

— Non madame, pas moi-même. Je suis le représentant, le remplaçant d'un camarade qui s'est absenté un instant pour aller écouter la musique militaire.

VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 27 JANVIER 1932 NUMERO 35

La jolie, l'heureuse disposition que d'aimer à lire; avec elle, on est au-dessus de l'ennui et de l'oisiveté, deux vilaines bêtes,
Mme de Sévigné.

LA LIBERTÉ

Le monde appartient à ceux qui savent prendre de la peine et qui, devant l'effort et le sacrifice, ne commencent pas par dire: "A quoi bon?"
J. DE MAISTRE.

QUELQUES POINTS D'HISTOIRE

(Deuxième article)

L'apostasie de Riel — Prise de possession et profanation de l'église de Batoche — Instauration d'un nouveau culte

La *Société Historique Métisse*, dans une communication publiée la semaine dernière, m'a mis en demeure de prouver les faits suivants, énoncés au cours des derniers numéros de la *Liberté*, se rattachant à l'insurrection de 1885:

1o. Objurgations et menaces du clergé; 2o. Les droits de propriété accordés par télégraphe; 3o. Obstination de Riel; 4o. Les Métis forcés de prendre les armes et d'apostasier; 5o. Apostasie de Riel; 6o. Prise de possession et profanation de l'église de Batoche; 7o. Instauration d'un nouveau culte; 8o. Riel s'installe au confessionnal; 9o. Les pères et les soeurs prisonniers dans le presbytère de Batoche; 10o. Soulèvement des Indiens par Riel; 11o. Soulèvement insensé des Métis.

J'ai déjà traité les quatre premiers points et je m'occuperai aujourd'hui des quatre suivants.

5e Apostasie de Riel

Testament de Louis Riel:

J'ai rétracté ce que j'ai dit et professé de contraire à sa doctrine (l'Eglise catholique), et je le rétracte encore. Je demande pardon du scandale que j'ai causé.

Petite Chronique de Saint-Laurent:

Le 25 mars, jour de la miséricordieuse Incarnation de N. S. J. C., Riel s'empare, malgré les protestations du R. P. Moulin, de la maison presbytérale et de l'église qu'il profane indignement en présence de l'assemblée des Métis, dont bien peu ont le courage de protester. Là, on renonce au Pape qui défendait la révolte et à son Eglise, au milieu des beuglements frénétiques du malheureux qui venait de consommer son apostasie et de lever ainsi l'étendard de la révolte, non plus seulement contre les hommes, mais contre Dieu et la sainte Eglise.

Lettre de Mgr Grandin (12 juillet 1885) aux missionnaires du district de Saint-Laurent de Grandin:

Le diocèse tout entier, mes bien chers Pères, et spécialement votre district et celui de Pitt, a été cette année bien cruellement éprouvé par cette révolte de nos pauvres Métis et celle des Sauvages d'une partie du diocèse, soulevés par un misérable que je n'ai pas besoin de nommer. C'est chez vous que le mal a commencé; vous l'avez vu naître et grandir, et après de vains efforts pour le conjurer, vous l'avez vu éclater. Vos coeurs de missionnaires ont dû bien souffrir en voyant vos chers chrétiens, d'ordinaire si respectueux et si soumis envers vous, tout à coup devenir insoumis, mépriser vos avis, les taxant même d'un sordide instinct, et, malgré vous, prendre les armes contre votre gouvernement. Mais pour que ces pauvres chrétiens pussent mépriser vos avis, ils avaient dû être travaillés par l'homme ennemi, ce suppôt de Satan qui, depuis près d'un an, méditait son forfait. Vous l'aviez prévu comme moi, en voyant l'orgueil de cet homme qui ne pouvait supporter la plus petite contradiction, qui affectait, dans le but de tromper, une piété hypocrite et exagérée; il priait beaucoup, jeûnait même, communiait souvent.

Après vous avoir fait opposition, vous avoir insultés et méprisés, il s'est tourné contre l'Eglise de Dieu, contre son chef vénérable, contre notre Divin Sauveur dont il niait la divinité, contre Dieu dont il méprisait la parole révélée. Ce misérable qui, un jour avant, venait encore insulter Jésus-Christ, en communiant hypocritement, venait débiter devant vous, devant votre peuple, les plus abominables blasphèmes contre la sainte Eucharistie. Tout cela dut vous navrer de douleur. Mais comment avez-vous pu supporter cette peine quand vous avez vu la majorité de vos chrétiens se ranger du côté de ce démon incarné? Pauvres Métis! eux si chrétiens, eux si catholiques! Ils sont terrorisés par ce fou furieux qui se donne comme un prophète et ose parler et blasphémer au nom du Seigneur. Heureusement, à peine avaient-ils fait le mal contre le Seigneur, que le Seigneur les a frappés et guéris. S'ils eussent réussi dans la guerre insensée qu'ils avaient déclarée au gouvernement, c'en était fait de la nation qui allait persévérer dans l'apostasie. Mais, malgré des actes de bravoure, malgré une valeur incroyable de ces pauvres Métis, ils ont été vaincus, ils ont dû se rendre à la volonté de leur vainqueur.

Leur défaite, leur ruine complète leur a fait comprendre qu'on ne méprise pas le Christ du Seigneur en vain. Sa main s'est appesantie sur eux, sur la nation, sur beaucoup d'innocents qui payent pour les coupables, sur nous tous, mes bien chers Pères. Il n'est que trop juste que les pères payent pour leurs enfants coupables. Nos établissements sont ruinés, deux des nôtres ont payé de leur vie, la vôtre a été bien exposée et l'un de vous (R. P. Moulin) a été cruellement blessé et par suite sa santé et ses forces sont diminuées, et, malgré son zèle et son énergie, il ne peut plus travailler comme autrefois.

Il s'agit maintenant, mes bien chers Pères, de réparer tant de ruines. Nous avons pu nous convaincre que cette apostasie que vous déploriez avec tant de raison n'était point sérieuse, du moins n'avait pas produit de racines dans les coeurs de nos pauvres chrétiens. En recevant le châtiment, ils se sont humiliés et ont dit du fond du coeur: "Peccavi Domine". Nous avons été témoins de leurs regrets; ils ont mêlé leurs larmes aux nôtres et, par leur douleur, ont diminué la Nôtre et la vôtre, j'espère. Il se trouve encore sans doute quelques pauvres enfants qui n'ont pas osé venir se jeter dans les bras de leur père, qui n'ont pas osé se réconcilier avec Dieu; faites tout en vous, mes bien chers Pères, pour bien faciliter ce retour. Vous aviez été obligés d'agir avec sévérité; le temps de l'indulgence est, je crois, arrivé. Dites de ma part à ces pauvres enfants de venir comme le prodigue dire à Jésus dans votre personne: "Seigneur, j'ai péché contre le ciel et contre vous."

Dans une profession de foi que nous avons rédigée aussi simplement que possible, nous nous sommes appliqué à spécifier les vérités que cet énergumène avait niées et fait nier. Je vous recommande de renouveler cette profession de foi chaque année, le jour de la Sainte-Trinité et le jour de la solennité de saint Pierre aux trois Missions de Saint-Laurent, du Sacré-Coeur et de Saint-Antoine de Padoue.

Je recommande en outre que dans toutes les missions, on fasse des instructions suivies pour expliquer et faire comprendre cette profession de foi. Que l'on s'applique à faire connaître les vérités qu'on a osé nier.

6e Prise de possession et profanation de l'église de Batoche

Déposition de George Ness, prisonnier de Riel:

D. Dites-nous ce qui s'est passé quand on vous a amené à l'église. — R. Il y avait du monde en face de l'église quand nous arrivâmes, et M. Riel se mit à dire qu'il était prophète, qu'il pouvait prévoir les événements.

D. Avant cela, combien d'hommes étaient armés, au moment où l'on vous a conduits à l'église, vous et Lash? — R. Il pouvait y en avoir environ 50.

D. Comment étaient-ils armés? — R. Ils avaient des fusils.

D. Quelques-uns avaient-ils des carabines? — R. Il se pourrait, mais je n'y ai pas fait beaucoup d'attention.

D. Ils avaient des armes à feu? — Oui.

D. Qui avait charge de l'église? — R. Le R. P. Moulin.

D. L'avez-vous vu dans cette occasion? — R. Quand la foule fut rendue à l'église, ce dernier sortit et dit qu'il désirait parler à la population. M. Riel ne voulut pas le laisser parler et dit: Qu'on l'amène et qu'on l'attache!

D. Il a menacé de l'attacher? — R. Oui. Riel demanda ensuite: Devons-nous le faire prisonnier? Quelques-uns répondirent: Non, mais nous allons le faire surveiller.

D. Dans cette occasion, Riel a-t-il parlé de s'emparer de l'église? — R. Oui. Riel dit: Je vais prendre possession de l'église. Le prêtre lui défendit de le faire et dit qu'il protestait contre cet acte. Riel dit alors: Regardez-le, c'est un protestant.

D. Le prisonnier a dit cela? — R. Oui, puis il a ajouté: Allez-vous-en, allez-vous-en.

D. Qu'est-il arrivé alors? — R. Les gens entrèrent dans l'église et nous reçûmes l'ordre d'y entrer.

Déposition de Peter Tompkins, autre prisonnier:

D. A quoi servait l'église quand on vous y conduisit? — R. On semblait s'en servir comme de chambre du conseil, de caserne, de prison, de restaurant et pour bien d'autres objets.

D. Qui avez-vous vu là? — R. Je vis l'église remplie de monde. J'en connaissais quelques-uns, et les autres, je ne les connaissais pas.

D. Etaient-ils armés? — Oui.

D. Y avait-il des sauvages? — Oui.

D. Qu'est-il arrivé, quand vous fûtes conduits à l'église? Est-ce qu'il y a eu quelque chose de fait par les rebelles? — R. Oui. Ils amenèrent quelques charretiers et l'accusé adressa la parole aux gens.

D. Etait-ce dans l'église ou devant l'église? — R. Dans l'église; en leur parlant, il se tenait en avant de l'autel.

Déposition de John B. Lash, autre prisonnier:

D. Qu'arriva-t-il de plus le 19? — R. On nous transféra alors à l'église où l'on nous garda toute la journée.

D. Que se passa-t-il à l'église? — R. Il y avait beaucoup d'excitation, mais on parlait surtout français, et je ne pus comprendre.

D. Qui avez-vous vu à l'église, avez-vous vu l'accusé? — R. Oui.

D. Que faisait-il? — R. Il parlait à la foule.

(Voir aussi plus haut l'extrait de la *Petite Chronique de Saint-Laurent* cité pour l'apostasie de Riel.)

Lors de sa visite pastorale à Batoche, le 5 juillet 1885, Mgr Grandin procéda à une nouvelle bénédiction de l'église profanée.

7e Instauration d'un nouveau culte

Les efforts du prophète pour instaurer sa nouvelle religion se réduisirent à quelques tentatives ridicules et forcément infructueuses. Les missionnaires purent exercer jusqu'à la fin leur ministère, — on va nous dire plus tard dans quelles conditions. Mais l'église de Batoche — on l'a vu — fut à plusieurs reprises aux mains des insurgés. Ils ne faisaient pas qu'y tenir des assemblées et juger les adversaires du mouvement; ils y priaient aussi... Avec Riel à la tête des fidèles, l'orthodoxie catholique était forcément absente, puisque le malheureux rejetait la présence réelle et avait changé la formule de la salutation angélique, disant: "Je vous salue, Marie, mère du Fils de Dieu", au lieu de: "Je vous salue, Marie, mère de Dieu." Ce fut dans l'église qu'il consomma son apostasie en repoussant formellement l'autorité du Pape. Il réussit même à faire décréter par son conseil que le samedi prendrait la place du dimanche et que le jour de Pâques serait fixé au 1er mai.

Journal du Père Végreville:

26 avril... Donald Ross seul ne veut pas du samedi pour dimanche...

30 avril. Nous avons tous les trois une entrevue avec Riel au conseil, qui se termine par dire que son parti est excommunié, avec toutes les conséquences.

1er mai. Tous les trois, depuis neuf heures du matin jusqu'à deux heures et quart, nous confessons la foi et supportons les injures les plus dures. Il ne reste plus qu'à nous frapper et nous faire mourir.

Riel nie l'infaillibilité de l'Eglise, la Trinité, c'est-à-dire le Fils et le Saint-Esprit. Il se dit le consolateur (**Paracletus**) et vient réformer la religion à l'exemple de Jésus-Christ et de Moïse...

Pâques du Provisoire.

2 mai (samedi). Premier dimanche légal du Provisoire.

3 mai. Dimanche. Opposition à Riel. On vient à la messe malgré lui.

8e Riel s'installe au confessionnal

La tradition est formelle: les gens de la région entendent fréquemment parler du temps où Riel confessait et se confessait lui-même à Jean-Baptiste Boucher. Cette parodie du sacrement de pénitence n'avait pas forcément pour théâtre le confessionnal. Je veux bien renoncer à une expression dont le pittoresque a sans doute tenté ma plume. Mais il demeure indiscutable que Riel a confessé. La formule d'amende honorable où Mgr Grandin a réaffirmé tous les points de doctrine niés ou dénaturés contient le passage significatif suivant:

Nous croyons, de plus, que les évêques et les prêtres seuls ont reçu le pouvoir de remettre les péchés, car c'est à eux seuls que Jésus-Christ a dit: "Recevez le Saint-Esprit; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez et seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez." Tout laïc, donc, qui oserait usurper un tel pouvoir que Dieu n'a pas même donné aux anges, serait exclu de l'Eglise, ainsi que les chrétiens qui, le sachant, iraient lui confesser ses fautes dans le but de s'en faire absoudre.

La fin au prochain numéro.

Donatien FREMONT.

"La langue aux douceurs souveraines"

La commission scolaire de Montréal vient de prendre une décision qui, au point de vue de la survivance française en Amérique, est d'une importance capitale: chaque école de cette ville aura désormais son professeur de diction française. Il est à prévoir qu'au début, la tâche de ce professeur se bornera à corriger interminablement la prononciation de ses élèves et à atténuer des particularités "d'accint" dont chacune, quoi qu'on en dise, n'est pas nécessairement à la gloire du XVIIème siècle, s'il est vrai que c'est bien le français qui se parlait alors... Il est notoire que chez nous le parler est, soit trop "mince", soit trop "ouvart", soit trop lâche. (Voir les ineffables "Bouches molles" du P. Lalande.)

Les professeurs de diction de Montréal commenceront donc par enseigner le b-a ba de leur art, c'est-à-dire que pour parler il faut tour à tour ouvrir la bouche, remuer les lèvres, la langue, et émettre des sons qui, pour être intelligibles, doivent être formés de différentes lettres de l'alphabet; donner leur pleine valeur à chaque voyelle et à chaque consonne, quelle tâche pour plusieurs bouches de chez nous! Tâche difficile, mais non impossible, pour peu qu'il se trouve, dans la famille, quelque disposition à collaborer.

Une fois assainie la prononciation, ils pourront passer à la diction proprement dite, à l'élocution et à l'art de dire en général, aussi important pour la conversation que lorsqu'il s'agit de se produire sur une scène quelconque. Les instruments de musique ont été inventés pour reproduire, entre autres choses, sous diverses formes, des timbres particuliers de la voix humaine parlée et chantée. C'est donc qu'il existe une musicalité du langage qui doit être aussi mesurée dans son expression matérielle que le sont la pensée et le sentiment dans les régions supérieures de l'être. Aussi, bien dire signifie à la fois justesse de pensée, propriété du terme et caresse pour l'oreille.

Naturellement le français parlé par les Canadiens est voué, par nécessité climatérique peut-être, à être moins impétueux et moins pétillant que celui que l'on parle en France. Mais cela ne doit pas nous empêcher de donner du ton et de l'élégance à notre langage ni nous faire bannir une foule d'expressions du terroir qui ont leur saveur et leur pittoresque. A ce point de vue, il est à noter que le campagnard de chez nous, avec une phrase parfois incorrecte, possède un registre d'intonations plus étendu, un meilleur sens de l'euphonie, un vocabulaire plus évocateur que plusieurs des nôtres qui sont passés par le moule de l'enseignement primaire ou secondaire. L'on dirait que la langue se décolore à mesure que s'accroît l'instruction.

Nous n'avons pas de raison de croire que les petits Canadiens français de l'Ouest ont moins d'efforts à faire que ceux de Montréal pour mettre leur français au point, surtout quand le problème se complique ici de la nécessité de mener de front deux langues de tonalités, de sonorité et d'accent si différents. Cependant il faut viser à les bien parler toutes deux, car négliger la langue maternelle ne nous fera pas mieux parler la langue seconde, et le laisser-aller dans l'une risque fort de se reproduire dans l'autre. L'habitude acquise dès le bas âge de mettre en valeur tout ce que la parole humaine comporte de noble, d'expressif et de magique ne pourra que se refléter dans toute attitude parlante de la personne, quelle que soit la langue qu'elle emploie.

Si digne soit-elle de se généraliser dans tous les centres canadiens-français de l'Ouest, l'initiative de la commission scolaire de Montréal ne saurait être imitée pour le moment dans nos écoles, mais il est désirable que chaque instituteur et institutrice, en plus des responsabilités assez lourdes qu'on leur impose, en assument une autre, celle de s'instituer eux-mêmes professeurs de diction, de surveiller leur français de façon à ce que la leçon de l'exemple (la plus féconde) suscite chez les élèves qui leur sont confiés la noble émulation de servir la race, en en faisant resplendir le verbe.

Louis-Philippe GAGNON.

(Bulletin de la Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest)

Alliance Française

François Villon

M. le professeur V.-C. Leathers, qui donnait une causerie vendredi soir à l'Alliance Française, est un ancien élève de l'Université du Manitoba qui a passé deux ans à Paris et en a rapporté le diplôme de docteur ès lettres. Il s'exprime en français avec une parfaite aisance et dans un accent qui ne trahit pour ainsi dire aucune origine étrangère. Cette distinction lui a conquis dès le début la sympathie du public. Le sujet qu'il avait choisi et la façon magistrale dont il l'a traité ont montré à quel point il s'est assimilé les méthodes de ses maîtres français. Rarement les habitués des réunions de l'Alliance Française avaient eu l'occasion de goûter un travail aussi original et aussi parfait sous tous rapports.

Le sujet était ancien et nouveau. François Villon, né en 1431 et mort en 1480, semble bien éloigné de nous pour susciter un grand intérêt; mais le poète bohème, qui plus d'une fois frisa la potence, était doué d'une incontestable originalité et a toujours eu de nombreux admirateurs, même en Angleterre. C'est ce dernier point que le conférencier a réussi à mettre en relief avec un rare bonheur.

Dans la dernière partie du XIXe siècle, une école de jeunes poètes anglais se groupa autour d'une Société de Villonistes et entreprit de le faire connaître chez les Anglo-Saxons, où il était jusqu'alors à peu près ignoré. M. Leathers a dit la part qui revient à chacun dans cette oeuvre de rénovation.

On sait que les deux principaux poèmes de Villon sont le "Petit Testament et le "Grand Testament". C'est dans ce dernier que se trouve la fameuse "Ballade des dames du temps jadis", avec son refrain: "Mais où sont les neiges d'antan!" Son admirable "Ballade des pendus" est aussi très célèbre. On publia d'excellentes traductions de toutes ces oeuvres et de nombreuses études sur l'homme et le poète. On le présenta au public non seulement comme un grand poète, mais comme un être humain, malgré le peu de détails que l'on possède sur son existence. C'est qu'il est un des rares auteurs d'autrefois qui se soient incorporés dans leur oeuvre. En le lisant, on a l'impression de se trouver en face d'un homme en chair et en os.

Villon a ainsi trouvé en Angleterre de jeunes poètes aptes à le comprendre, qui l'ont jugé avec une sympathie méritée, qui ont donné de lui des traductions et des imitations qui n'ont en rien diminué sa gloire et lui ont, au contraire, gagné de nombreux admirateurs. Cet intérêt pour le célèbre rimeur de ballades s'est maintenu jusqu'au XXe siècle; Villon a fourni le sujet d'une pièce de théâtre et d'un film parlant.

M. le professeur W.-F. Osborne, qui présidait, s'est déclaré fier de son ancien élève. Cette étude parfaite, dans un français impeccable, a-t-il dit, montre ce que de jeunes Canadiens anglais peuvent accomplir en se mettant résolument à la tâche de maîtriser une langue étrangère.

Le programme artistique nous a procuré le plaisir d'entendre Mlles Fogel (violon et piano), Mlle Agathe de Montigny (piano) et M. Godias Brunet (fables de La Fontaine).

L'Alliance Française annonce pour ses prochaines soirées une causerie de Mme de Deaus et une séance dramatique.

FANTASIO.

SUR LE RANCH de CONSTANTIN-WEYER

L'étude de notre directeur sur l'oeuvre de M. Constantin-Weyer, publiée récemment dans la "Liberté" et qui donne lieu à une nouvelle controverse sur le rôle de Louis Riel en 1885, va paraître incessamment en volume.

Depuis la publication de ses premiers articles, l'été dernier, l'auteur a recueilli de nouvelles informations qui lui ont permis de remanier et de compléter plusieurs chapitres.

"Sur le Ranch de Constantin-Weyer" formera un volume de 160 pages qui se vendra 50 sous franco. On peut adresser les commandes dès maintenant aux bureaux de la "Liberté", 619, ave. McDermot, Winnipeg.

"ROSE DU CANADA"

Un nouveau livre du P. Duchaussois, O.M.I.

Aux premiers jours de 1932, voici un beau livre qui nous arrive, sous la signature d'un grand écrivain de chez nous.

Quel est le lecteur de la "Survivance" qui ne connaisse pas, au moins de réputation, le P. Duchaussois?

Il a chanté autrefois l'épopée missionnaire des hommes et des femmes héroïques de l'Extrême-Nord canadien, en des pages de beauté qui ont fait le tour du monde.

Puis, en des conditions différentes, et sous d'autres cieux — "Sous les feux de Ceylan" — ce fut encore le même héroïsme d'apostolat, dont il fit revivre, sous nos yeux, les sublimes leçons.

Si tant de belles pages ont apporté, fort justement, à l'auteur une moisson de gloire, dont il ne se souciait guère et qui lui est venue comme par surcroît, il faut se hâter d'ajouter que la grande ambition de cet écrivain aux grandes vues apostoliques était bien plutôt de gagner beaucoup d'âmes à la cause, sainte entre toutes, de l'extension du règne de Jésus-Christ.

Et, ici, qui mesurera tout le bien que ses livres ont fait à travers le monde? Qui dira tous les nouveaux dévouements qu'ils ont suscités?

Avant qu'il aborde le récit d'une autre épopée missionnaire, et celle-ci se déroulera aux lointains pays de l'Afrique, la Providence destinait le P. Duchaussois à reprendre contact avec l'âme canadienne dans ce qu'elle peut offrir de plus noble, de plus pur et de plus beau: l'âme d'une sainte religieuse.

La Providence lui confiait, en effet, il y a deux ans, la tâche de faire connaître au monde, l'humble vie d'une "jeune Canadienne tout aimable devant Dieu et devant les hommes", Eulalie Durocher, qui, sous le nom de Mère Marie-Rose, allait devenir la créatrice de toute une armée apostolique, la Fondatrice de l'une de nos grandes communautés canadiennes, celle des Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie.

Pour retracer cette humble vie et saisir le secret de sa merveilleuse fécondité, pour peindre la physionomie de cette belle âme et la remettre dans la pleine lumière de son milieu historique, le P. Duchaussois a été amené, par le penchant de son coeur aussi bien que par les tendances de son esprit observateur, à remonter aux sources de notre histoire et à pénétrer au coeur intime de la vie canadienne.

De ces deux années de labeur, où l'auteur semble avoir compulsé tout ce qui a été écrit sur le Canada et tout ce qui pouvait se retracer de près ou de loin à son sujet pour en extraire la plus fine substance, est sorti un merveilleux ouvrage, au parfum délicat et pénétrant.

Sous le titre symbolique de "Rose du Canada", c'est bien l'histoire d'une âme et le récit des progrès étonnants d'une grande et belle famille religieuse, que nous raconte avec sa maîtrise accoutumée le P. Duchaussois; mais c'est en même temps aussi, et pour ainsi dire comme fond de tableau, une grandiose et fidèle peinture d'histoire et de vie canadienne où apparaissent, sous le jour le plus vrai, les traits caractéristiques de l'âme de notre peuple.

Faire connaître au Vieux-Monde les vertus d'une race obstinément fidèle à l'idéal catholique et français, l'auteur ne cache pas que ce dessein sympathique s'est ajouté à l'objet premier de son oeuvre, et nous ne pouvons que lui en être extrêmement reconnaissants.

Il a gagné le mérite, en même temps que de produire une oeuvre de haute valeur en hagiographie, d'écrire l'un des plus beaux livres et des plus vrais qui aient été publiés jusqu'ici sur le Canada.

Dix-neuf chapitres se partagent les 352 pages, grand format, ornées de plusieurs illustrations hors-texte, comme autant d'étapes aux horizons variés et nouveaux qui saisissent l'intérêt du lecteur dès les pages liminaires de l'Avant-Propos où l'oeil entrevoit la perspective de tout l'ouvrage, et le captivent dès les premières lignes lorsque l'auteur présente en ces termes l'héroïne et les prodigieux développements de son oeuvre:

"Toute l'existence de Mère Marie-Rose — Eulalie Durocher — s'écoula dans l'ombre, au bord des eaux. De 1811 à 1849, le Richelieu vit passer les trente-deux années de sa vie séculaire, et le Saint-Laurent les six années de sa vie religieuse. Eut-elle songé, de là, qu'en 1931, trois océans et trente fleuves, lacs ou rivières, baigneraient les cent quatre-vingt-quatorze édifices plantés par elle ou par ses filles, et que, de Montréal à l'Orégon, de la Californie à la Floride, du Canada au Basutoland, près de trois mille Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et plus de cinquante mille élèves, blanches ou noires, d'une seule génération, l'acclameraient ensemble pour Fondatrice et pour mère, elle qui n'avait souhaité que de servir Dieu dans le silence, en restant inconnue des hommes?"

Puis, voici, par exemple, au début d'un autre chapitre, sa manière fort expressive de situer, dans le temps et dans l'espace, la ville de Longueuil, où prend naissance la nouvelle Congrégation:

"La ville de Longueuil commande, sur la rive droite du Saint-Laurent, cette "terre la plus belle qu'il soit possible de voir entre montagnes, labourable, unie et plaine" qu'en 1535 Jacques Cartier admirait, du Mont-Royal, par delà le grand fleuve.

"Fondée en 1657, quinze ans après Montréal, Longueuil constitua l'une des principales Seigneuries qui produisirent les cellules-mères du Canada. Elle hérita son nom normand de Charles Le Moyen, sieur de Longueuil, célèbre par ses fils, entre autres d'Iberville, surnommé le "Brave des braves", et Bienville, le fondateur de la Nouvelle-Orléans.

"Le pont gigantesque qui depuis 1930 rattache Montréal à Longueuil, écrasant en chemin "l'île pittoresque" de Sainte-Hélène, n'était pas projeté aux années de Mère Marie-Rose. La grande croix plantée par la société nationale de Saint-Jean-Baptiste et qui s'illumine toutes les nuits sur la cime du Mont-Royal, ne jetait point ses feux. Notre métropole du Canada, au million d'âmes et "aux cent clochers", n'étalait rien de sa féerie moderne. Aucun de nos paquebots solennels, rutilants de couleurs et de lumières, ne labourait les flots. La grandiose liberté du Saint-Laurent, dérougi du sang iroquois et du sang français, régnait encore, et son vaste miroir ne reflétait aux regards de Longueuil que les tons et les ors dans lesquels les crépuscules canadiens se plaisent à ensevelir la longue montagne de la rive gauche. Seuls, se croisaient au large des canots indiens, gracieux et fragiles, des radeaux où chantaient les bûcherons, des voiliers aux ailes blanches. Un bateau traversier, l'été, des traineaux à patins l'hiver, franchissaient la lieue, mouvante et solide tour à tour, qui sépare Montréal de Longueuil."

Il faudrait plus d'une citation pour donner quelque idée des incomparables richesses de ce livre où chacun trouvera, avec la plus profonde édification, les plus hautes jouissances de l'esprit et du coeur.

"Rose du Canada" est pour nous Canadiens, aussi bien que pour l'étranger, la révélation de l'une des gloires les plus pures de notre histoire.

C'est un livre qu'il faut lire et qu'il faut répandre dans tous les foyers du pays.

A.-F. A.

(La "Survivance")

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

De passage à l'archevêché, Mgr Breynat, le vaillant évêque du Nord. S. E. Mgr Breynat a pu constater avec joie les progrès sensibles qu'a faits Mgr l'Archevêque depuis ces dernières semaines.

A l'hôtel de ville

Le Conseil de ville a statué que tous ceux qui reçoivent du secours de la ville ou encore reçoivent quelque emploi de la municipalité devront se rapporter de nouveau. Le but est d'aider ceux qui en ont véritablement besoin seulement. Depuis l'adoption de ce nouveau règlement, plusieurs ont été enlevés de la liste de secours parce qu'il a été constaté qu'ils n'en avaient pas besoin.

Les travaux de construction de l'aqueduc de Saint-Vital se continuent et fournissent du pain à plusieurs ouvriers.

M. Henri d'Eschambault a été nommé pour remplacer M. Doucet sur la Commission du Hâvre.

Un groupe de citoyens font présenter au Conseil un nouveau plan de construction tel que l'on a déjà vu à Winnipeg après la guerre. L'on exigerait des propriétaires un paiement de 25 pour cent de la valeur et la ville financerait la balance pour une période de 20 ans. Le Conseil sera appelé à se prononcer.

Son honneur le maire est absent et M. MacLean prend temporairement sa place.

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Assemblée mensuelle du 19 janvier

Au-delà de 200 ouvriers se trouvaient à cette réunion. La question de séparer notre salle de réunion en deux fut discutée et décision fut faite de la séparer pour accommoder les jeunes du Cercle d'étude du Cercle Ritchot de l'A.C.J.C., ainsi que notre exécutif qui jusqu'à ce jour se réunissait un peu partout, n'ayant pas de local pour le recevoir. M. H. Trudel obtint le premier contrat de notre Cercle Ouvrier, pour cette séparation, ayant donné la plus basse soumission. M. E. Morin était le second soumissionnaire.

M. T. Hébert, représentant la Chambre de Commerce de Saint-Boniface, fait appel au support du Cercle Ouvrier pour la question de l'arrêt des trains transportant les ouvriers aux ateliers de Transcona. M. Hébert demande qu'une délégation du Cercle assiste à la réunion du Conseil de ville qui aura lieu le lundi 25 janvier pour appuyer les deux Chambres de Commerce de Saint-Boniface sur ce sujet.

L'assemblée décida en faveur de cette demande et MM. E.-P. Dumont, P. Raimbault, A. Taburet et A. Devigne sont nommés comme délégués.

M. J.-P. Bertrand nous donne la conférence. Il débute en nous décrivant l'influence des grands savants écrivains de l'ère Victoria qui prédisaient que l'ouvrier du jour deviendrait l'intellectuel de demain et cite les noms de plusieurs ouvriers d'alors devenus de grands hommes d'Etat de nos jours.

Il parle de l'importance d'un groupe tel que le Cercle Ouvrier de Saint-Boniface: 1o. Il doit exercer une influence salutaire sur les ouvriers d'autres races avec lesquels il est en contact continuel, et leur montrer qui nous sommes, ce que nous pouvons faire et ce que nous voulons obtenir; 2o. Il doit préparer nos membres aux points de vue économique et instruction et sur ce point il endosse fortement le Cercle d'études discuté le même soir. Cette éducation est nécessaire si nous voulons améliorer notre sort. 3o. Il faut porter nos influences et nos convictions politiques jusque dans les milieux municipaux et nous devons nous organiser pour surveiller les intérêts des hommes de langue française dans le sol, le capital, l'industrie et le commerce.

Nos Canadiens français ont-ils leur part des bonnes positions dans le gros commerce et les industries spécialisées? Aurons-nous notre part demain? Pour y arriver nous avons deux moyens à notre disposition: 1o, la politique; 2o, notre instruction, notre capacité, notre volonté et notre force de caractère.

M. C. Teillet remercie le conférencier en termes bien appropriés. Il affirme que l'ouvrier est le conducteur des peuples de demain et à cause de cela, il nous faut étudier et suivre les conseils de M. J.-P. Bertrand, afin de placer le Canadien français à la tête, tel que Dieu l'a placé en tête dès les débuts du pays.

Prirent part au programme récréatif, sous la direction capable de M. F. Jodoin: MM. F. Jodoin, L. Gauvreau, ses trois fils, M. Thouraud et M. Thomas Gauvreau.

M. E.-P. Dumont, délégué au "Social Welfare" de Saint-Boniface, nous fit rapport des activités de cette association de charité. Mme J.-J. Daoust remplace M. Dowse à la présidence pendant son absence. M. Dumont fait appel aux membres pour fournir les noms des familles dans la misère et non secourues au "Social Welfare", afin qu'elles soient aidées.

M. l'abbé A.-B. Boulet félicite les membres du Cercle pour leur bonne assistance aux réunions et les invite à assister plus nombreux à la messe de 7 h. 30 le premier dimanche de chaque mois et de se grouper en avant. Il fait également appel aux jeunes pour joindre le Cercle d'étude du Cercle Ouvrier.

M. C.-A. Aubert fut l'heureux gagnant du prix de rafle de $2.50 en or, gracieusement fourni par M. Ludger Roux.

Partie de cartes du 21 janvier

Le jeudi 21 janvier, notre partie de cartes remporta un magnifique succès; 400 personnes sont venues nous encourager. Nous les félicitons et les remercions toutes de tout coeur. On y remarquait, à part nos gens de Saint-Boniface, des personnes de Transcona, Saint-Vital, Winnipeg et même des campagnes avoisinantes.

Tous les prix donnés par le Cercle étaient en argent. Voici les gagnants des différents prix:

Dames: 1er prix, $5, Mme D. Cinq-Mars, Thibaultville; 2ème prix, $4, Mme A. Ledoyen, Saint-Boniface; 3ème prix, $3, Mme L. Normandeau, Saint-Boniface; 4ème prix, $2, Mme W. Saint-Onge; 5ème prix, $1, Mme E. Girouard.

Messieurs: 1er prix, $5, M. l'abbé A.-B. Boulet; 2ème prix, $4, M. K. Forsythe; 3ème prix, $3, M. Trudeau; 4ème prix, $2, M. Jos. Desautels; 5ème prix, $1, M. J. Grenier, père.

Le prix d'entrée fut gagné par M. O. De Clercq et donné par M. Ph. Gosselin.

Les prix du tirage furent gagnés: 1er prix, $10 en or, M. Bill Scott, de St. James; 2ème prix, M. l'abbé J.-M. Gagnier, de Woodridge; 3ème prix, Mme J. McDougall, Saint-Boniface. Les 2ème et 3ème prix étaient de $5 chacun en or.

Après la partie de cartes, un goûter fut servi; les gâteaux nous furent gracieusement apportés par nos dames et les liqueurs douces nous furent fournies gracieusement par la Cie Coca-Cola. Un merci de tout coeur à tous nos généreux donateurs.

LE SECRETAIRE.

Soirée de la Commission scolaire

La soirée de la Commission scolaire du 17 janvier a été très réussie. Voici quels étaient les numéros au programme:

"Charbonniers et fariniers". Charmant, tous ces petits garçons, les uns avec la figure blanche, les autres barbouillés de noir; après discussions, très bien rendues, ils se sont donné la main, en décidant qu'avec du blanc et du noir ils feraient du gris. Elèves du grade 3; félicitations à Mlle Valentine Couture.

Grade 10: Claire Benoist, "Punitions du temps passé". Donné en anglais, très bien expliqué.

Le jeune Ritagliati a donné des définitions sur le violon comme un excellent professeur. Il nous a régalé d'un beau morceau d'accordéon et a été très applaudi.

Grade 10: Albert Pariseau. Incident dans un camp français. Raconté en anglais, composé par l'élève, fut bien dit.

Notre jeune danseur, Harold Stevens, exécute trois danses différentes. Dans la dernière surtout, danse russe, il s'est surpassé. Très applaudi.

Grade 11: Jules Muller. "Se tenir occupé". Explique bien ses idées, bonne prononciation anglaise.

"Quand on conspire". MM. Couture, Guyot et Meunier ont parfaitement rendu leur comédie-opérette. Il est vrai que leur réputation n'est plus à faire; les applaudissements ont prouvé que tout le public a eu du plaisir. Mlle Bernier a très bien accompagné ces messieurs dans leurs chants, ainsi que notre petit danseur. Merci.

Qu'il nous soit permis de remercier tout particulièrement M. A. Pambrun de ces jolies soirées qu'il sait si bien organiser.

La prochaine soirée aura lieu en février.

Ligue des Contribuables de Saint-Boniface

Une réunion générale de cette Ligue aura lieu, le jeudi 28 courant, 254, rue Dumoulin.

A cette assemblée aura lieu l'élection des officiers pour l'année 1932 ainsi que la discussion des questions civiques de Saint-Boniface. Tous les contribuables de Saint-Boniface sont cordialement invités à y assister.

Cercle Sainte-Elisabeth

Le thé de charité au profit des oeuvres du Cercle Sainte-Elisabeth aura lieu, tel qu'annoncé la semaine dernière, à la résidence de Mme Joseph Bernier, 265, ave. Provencher, le jeudi 28 courant, de 4 h. à 7 h. Il semble superflu d'ajouter que nous espérons une assistance nombreuse.

A. G.-RAYMOND,
Secrétaire.

A.F.A.C.C.

Le 11 février, dans la salle de l'Académie Collégiale Saint-Joseph, conférence sur le "cinéma", par le R. P. Schelpe, S.J. Bienvenue à toutes les dames et demoiselles.

Le sport

La vaillante équipe qui porte nos couleurs et défend notre nom dans la section juvénile a enregistré une victoire signalée contre les "Flying Scotchmen" à l'Olympic, vendredi soir dernier. Notre équipe a vaincu les meilleurs joueurs de la section B et s'est classée seconde de la première série de joutes. Le résultat a été de 4 à 1 en faveur de Saint-Boniface. Nos joueurs ont absolument dépassé leurs adversaires par le sang-froid et la rapidité. Pélissier a joué une brillante partie dans les buts. Tous les joueurs se sont signalés.

Le Cathédrale, dans la ligue "Midget", a été défait par les Columbus par un résultat de 2 à 1. Nos petits ont joué avec entrain.

Le "Voyageur" a rendu visite aux jeunes de Fannystelle, dimanche dernier.

Mariages

Le 23 janvier — Peter Lesoski, fils de Paul Lesoski et d'Anna Pusontch, et Agnes Deacon, fille d'Edward Deacon et de Julia Kinis, de Steadman.

Le 23 janvier — Antoine Kryszelnicki, fils de Samuel Kryszelnicki et de Maria Todornska, de Gonor, Man., et Pauline Urbanski, fille de Jan Urbanski et d'Agnes Rudrucki, de Garson, Man.

Baptême

Le 23 janvier — Marie-Agnès-Cécile, née le 23, enfant d'Adélard Bélanger et de Gratia Girard. Parrain, Florent Bélanger; marraine, Agnès Bélanger.

Sépultures

Le 19 janvier — Sedelie Bédard, épouse de Willie Gagnon, de South Junction, décédée le 14, âgée de 48 ans.

Le 20 janvier — Maxime Goulet, époux d'Elise Genthon, décédé à Winnipeg le 18, âgé de 76 ans.

LA VIE AU COLLÈGE

Vendredi dernier, nous avions ouverture des Quarante-Heures. Selon une tradition déjà vieille de quelques années, Mgr Jubinville chanta la messe d'exposition, assisté des RR. PP. Bernier et P.-E. Gauthier comme diacre et sous-diacre. Les classes se succédèrent pendant les deux jours, aux pieds du Saint-Sacrement. La messe de déposition, dimanche, fut chantée par le Rév. Père Recteur, assisté des RR. PP. Bourque et Van Belleghem. La chorale répéta la messe de Van Durme, Marie Reine des Coeurs, et l'on chanta à l'offertoire l'"O Salutaris" de Perosi.

Mardi dernier, les élèves de Belles-Lettres et de Rhétorique faisaient chanter une messe pour le repos de l'âme de la mère de leur professeur, le R. P. Achille Brunet, décédée le 12 janvier au Sault-Sainte-Marie, Mich.

Sports

Jeudi dernier, le Collège et le Juniorat se rencontraient au gouret dans une joute de la Ligue Inter-A.C.J.C. Partie intéressante, dit-on, où les deux équipes firent de louables efforts pour s'assurer la victoire.

Le Juniorat compta le premier point dans la seconde période. Aussi au début de la troisième les collégiens se lançaient-ils à l'attaque avec furie; leurs efforts étaient couronnés de succès et cinq minutes avant la fin, Burley réussissait à compter un point à son tour. On regretta de part et d'autre que l'heure avancée ne permit pas de briser cette égalité. Ce sera sans doute pour la prochaine fois. D'autant que ce résultat de 1 à 1 dit assez ce que fut la partie. Ni le Collège, ni le Juniorat ne jouèrent comme ils ont déjà su le faire.

Dimanche, le Collège perdait une partie aux mains de l'équipe Sacré-Coeur de la même ligue Inter-A.C.J.C. A la deuxième période, aucun point de fait. Au commencement de la troisième, les deux équipes redoublent d'efforts, mais le succès ne sourit qu'au Sacré-Coeur. Les membres de cette équipe réussissent à compter deux points, et le Collège... n'y réussit pas. L'équipe Sacré-Coeur s'était renforcée pour la circonstance de deux joueurs bien connus dans les ligues de Winnipeg: E. Pélissier et J. Vien.

Le premier maître de poste de Saint-Boniface

Sait-on qui fut le premier maître de poste de Saint-Boniface? Sir Joseph Dubuc. Il fut nommé par le gouvernement fédéral à l'automne de 1870. Ses lettres à la "Minerve" de Montréal avaient attiré l'attention sur son nom. Ne sachant qui nommer, le ministre des postes lui confia la charge qu'il garda environ trois mois. Un successeur fut présenté et agréé.

(Les Cloches)

Nouvelles religieuses

Le R. P. Siméon Perrault, O.M.I., le fondateur en 1913 de la mission indienne de Berens River, a été nommé l'automne dernier curé de Sainte-Claire, Duck Mountain, au diocèse de Winnipeg. Cette paroisse, qui compte environ 150 familles, presque toutes métisses, n'avait pas de prêtre résidant depuis près de trois ans.

Il nous fait plaisir d'apprendre que le R. P. Pacôme, abbé d'Oka, a amené un précieux renfort au prieuré de Saint-Norbert dans la personne de trois religieux et que plusieurs autres doivent y venir le printemps prochain. Un est prêtre, le R. P. Basile, et les deux autres étudiants en théologie.

Le Coin des Enfants

UN PETIT MOT...

Bonjour, chères petites filles! Bonjour, chers petits garçons! A vous en croire, vous voilà tous devenus tellement sages et studieux que vos bonnes maîtresses ont peine à reconnaître leurs petits diablotins d'avant Noël! Mère-Grand se sent toute intimidée par tant de perfection... Oh! mais, tiens... j'entends mon petit Adélard qui rit sous cape. A la bonne heure, cela nous met à l'aise!

Un grand merci du coeur, chers enfants, pour vos souhaits si gentils et les intéressants détails sur vos vacances. Votre sympathie m'est très précieuse; elle ensoleille ma tâche de chaque jour et rafraîchit mon vieux coeur.

La lettre de ma petite amie Rolande Dionne, est arrivée trop tard pour que nous puissions lui exprimer nos voeux d'heureuse fête. Les gâteries dont on l'a entourée en ce beau jour ont sans doute compensé largement cette petite déception.

Nous le répétons: la page du "Coin" est toujours "composée" une semaine avant sa publication. "Composer" veut dire ici, dans le style d'imprimerie, "assembler les lettres, les caractères d'imprimerie". Cela vous semble bien mystérieux? Venez nous faire une petite visite. Mère-Grand vous expliquera tous les procédés par lesquels doit passer votre journal avant d'être publié. En plus du plaisir que vous nous causerez, cela vous ouvrira de nouveaux horizons et ajoutera à l'intérêt que vous portez à votre page.

J'attends votre visite... et d'avance vous souris!

Augustine Beaumont, Sainte-Agathe; Marthe Bruyère, Letellier; Greta Boerchers, Laurier; Edouard Desrosiers, Sainte-Anne-des-Chênes; Marie-Ange Marion, Saint-Jean-Baptiste; Rolande Trudeau, Ile-de-Chênes; Rolande Dionne, Rolande Bessette, Isidore Moquin, école Saint-Joseph, Saint-Joseph; Pauline Fontaine, Marie-Anna Goguen, école Notre-Dame de l'Assomption, Transcona; Imelda Therrien, Jean-Baptiste Grégoire, Lorette; Adélard Langevin, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface; Thérèse Perron, Thérèse Chaput, Angéline Sicotte, Marguerite de Cruyenaere, Germaine Chaput, Léontine Trudeau, Carmel Baril, Simone Bockstael, Juliette Daignault, Irène Cortvriendt, Marita Laflèche, couvent de Saint-Adolphe; Thérèse Parent, Edward Loiselle, Letellier; Marie-Anne Noiseux, Yvette Gauthier, Léa Therrien, Joséphine Dufresne, Dario Perfumo, Rose Arpin, Camilla Jeanson, Dora Arpin, Yvonne Gauthier, Edmée Lamoureux, Agnès Chaput, Octave Mondor, Alma Arpin, Léa Dumaine, Fernande Trudeau, Wilfrid Trudeau, couvent de Lorette.

MERE-GRAND.

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

28 janvier

Maria Préfontaine, Saint-François-Xavier, 14 ans.

29 janvier

Bibiane Klyne, Woodridge, 10 ans.
Yvonne Laramée, Marquette.
Urbain Rozière, Notre-Dame-de-Lourdes, 10 ans.

30 janvier

Ella Desjardins, Marquette, 7 ans.

31 janvier

Isabelle Verreault, Saint-Norbert.

1er février

Marion Houston, Saint-François-Xavier, 15 ans.
Flore Hamel, Fannystelle, 12 ans.
Greta Boerchers, Laurier, 11 ans.

2 février

Dominique-Régis, Fannystelle, 6 ans.

3 février

Alice Dupont, La Broquerie, 11 ans.
André Poitras, Fannystelle, 11 ans.
Roméo Richard, Saint-François-Xavier, 9 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand.

Conte

LE MARECHAL DE SEGUR

(Suite et fin)

Le chevalier ne bougea pas; seulement, son sourire se changea en un rire caverneux, et son poignard entra un peu plus fortement dans la poitrine du maréchal.

Celui-ci saisit son épée et en donna plusieurs coups dans la poitrine, le coeur, la tête du chevalier. L'épée entrait jusqu'à la garde et sans résistance, mais le chevalier ne tombait pas et riait toujours.

— Je me rends, dit enfin le maréchal, je te reconnais esprit, pur esprit contre lequel ma main et mon épée sont également impuissantes. Que veux-tu de moi? Parle.

— Obéiras-tu?

— J'obéirai, si tu ne me demandes rien de contraire à la loi de Dieu.

— Oserais-tu me braver en me désobéissant? Ne craindrais-tu pas ma colère? Je puis te tuer.

— Tue-moi. Tu as tout pouvoir sur mon corps, mais tu n'en as pas sur mon âme.

Et le maréchal ferma les yeux.

Ne sentant plus le poignard sur sa poitrine, il les rouvrit et vit avec surprise le chevalier qui, les bras croisés, le regardait avec un sourire bienveillant.

— Tu es un vrai brave, lui dit-il. Je veux récompenser ton courage en te faisant maître d'un trésor qui m'a appartenu et dont personne ne connaît l'existence. Suis-moi. L'oseras-tu?

Le maréchal ne répondit qu'en sautant à bas de son lit et en revêtant ses habits. Le chevalier le regardait faire en souriant:

— Prends ton épée, dit-il, et suis-moi sans regarder derrière toi, sans répondre aux voix qui te parleront. Viens.

Et le chevalier se dirigea vers le mur entr'ouvert, descendit un escalier qui tournait, tournait toujours.

Le maréchal le suivait pas à pas, sans regarder derrière lui, sans répondre aux paroles qu'il entendait chuchoter à son oreille.

— Prends garde, lui disait une voix douce, tu suis le diable; il te mène en enfer.

— Retourne-toi, lui disait une autre voix, tu verras un abîme derrière toi, tu ne pourras plus revenir sur tes pas.

— N'écoute pas ce séducteur, disait une voix tremblante, il veut acheter ton âme avec le trésor qu'il te promet.

Le maréchal marchait toujours derrière le chevalier; depuis une heure ils descendaient, lorsque, enfin, ils se trouvèrent dans un vaste caveau, entièrement dallé de pierres noires; chaque pierre avait un anneau.

Le chevalier passa sur toutes ces dalles, et, s'arrêtant sur l'une d'elles:

— Voici la pierre qui recouvre mon trésor, dit-il, tu y trouveras assez d'or pour te faire une fortune royale, et des pierres précieuses d'une beauté inconnue au monde civilisé. Je te donne mon trésor, mais tu ne pourras lever la dalle que de minuit à deux heures. Garde-toi de...

Le chevalier ne put achever. L'horloge sonna deux heures: un bruit semblable au tonnerre se fit entendre, les esprits disparurent tous, et le chevalier avec eux.

Le maréchal resta seul; la lanterne du chevalier était heureusement restée à terre.

— Je ne puis ouvrir ma dalle maintenant, dit le maréchal, puisque deux heures sont sonnées. Je reviendrai la nuit prochaine.

Et il remonta l'escalier. Il monta, monta longtemps; à la dernière marche, la lanterne échappa de ses mains et roula jusqu'en bas. Le maréchal ne s'amusa pas à courir après. Il rentra dans sa chambre, repoussa soigneusement le mur, non sans avoir bien examiné le ressort, et s'être assuré qu'il pouvait facilement l'ouvrir et le fermer. Après s'être exercé plusieurs fois, et après avoir fait avec son épée une marque pour reconnaître la place, il allait se recoucher, lorsqu'il entendit frapper à la porte.

C'était son valet de chambre qui venait l'éveiller!

— Je vais ouvrir! s'écria-t-il.

Sa propre voix l'éveilla. Sa surprise fut grande de se retrouver dans son lit. Il examina ses pistolets: ils étaient chargés et posés près de lui comme lorsqu'il s'était endormi la veille.

Fantôme, trésor, tout était un rêve!

— C'est dommage, se dit le maréchal, en riant, car le trésor aurait arrondi ma fortune, ébréchée par mes campagnes!

Et ce fut la conclusion de son aventure.

D'après la Comtesse de SEGUR.

LA PETITE SCIENCE

Expliquez les proverbes suivants:

1.—Rira bien qui rira le dernier.
(Celui qui rit à présent sera moqué à son tour.)

2.—Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera.
(Souvent la joie n'est pas de longue durée.)

3.—Les petits ruisseaux font les grandes rivières.
(Les petits profits accumulés finissent par faire de gros bénéfices.)

4.—Au royaume des aveugles les borgnes sont rois.
(Parmi les incapables, les gens médiocres brillent.)

5.—Il n'y a si bon cheval qui ne bronche.
(Les plus habiles ou les plus sages se trompent parfois.)

6.—Dans les petites boîtes les bons onguents.
(Flatterie envers les personnes de petite taille pour faire entendre qu'elles ont souvent plus de mérite que les autres.)

7.—Crier famine sur un tas de blé.
(Se plaindre quand on est dans l'aisance, quand on est riche.)

VARIETES

Une fleur qui change de couleur

On vient de découvrir au Mexique une fleur qui a la propriété de changer de couleur trois fois par jour.

Blanche à 6 heures du matin, elle rosit peu à peu à mesure que monte le soleil, et à midi, elle est d'un beau rouge vif.

Pendant l'après-midi, elle passe du rouge au violet, pour devenir bleu foncé à six heures du soir... Pendant la nuit, elle blanchit à nouveau et le lendemain matin, elle recommence...

Les Mexicains appellent cette fleur la "bleu-blanc-rouge".

Comment s'orienter avec une montre et le soleil?

En tenant la montre à plat, diriger la petite aiguille vers le soleil. Cette petite aiguille formera avec le chiffre de XII heures un angle, qui varie selon l'heure.

Le milieu de cet angle (la bissectrice) indiquera assez axactement la direction Nord-Sud. Se rappeler qu'en regardant le soleil le matin, on a le Sud à droite, et que le soir il est à gauche.

Le sport sur le Niagara

Les chutes Niagara, qui tombent d'une hauteur de 162 pieds, sont un des spectacles les plus impressionnants du monde. Séduits par le voisinage du péril, désireux d'attirer sur eux l'attention du public, d'audacieux champions ont voulu entendre dans les grondements de cette immense nappe d'eau un murmure de défi: quelques-uns ont payé de leur vie leur témérité inutile.

Le premier, le plus intrépide peut-être, fut le Français Blondin. En 1856, il tendit sa corde d'une rive à l'autre du fleuve, à environ un mille au-dessous des chutes. La longueur de la corde était de 1,200 pieds.

Quatre ans plus tard, il donna une nouvelle représentation de son incroyable acrobatie, tout près du Pont Suspendu.

Des milliers de spectateurs se pressaient sur les bords du gouffre. Un prince même avait fait le voyage pour assister à ces prodiges. On vit Blondin, dans ce fracas de tempête, traverser l'air sur des échasses. On le vit, avec une poêle au dos, s'arrêter au milieu de son câble, s'y installer, casser des oeufs, allumer du feu, préparer une omelette et la manger. Et il trouva un homme qui consentit à opérer sur ses épaules le périlleux passage.

L'exemple de Blondin tenta d'autres équilibristes, même une femme, la signorina Maria Spelterina, qui trouva que l'adresse et l'audace ne sont pas le privilège des hommes.

Après les danseurs de corde, ce fut le tour des sauteurs. En 1879, un nommé Peer annonça qu'il sauterait du Pont suspendu dans la rivière. On le considéra généralement comme un fou. Mais Peer avait un secret pour ne point tourner sur lui-même: il tomba droit comme un I dans l'eau furieuse, où il s'enfonça à une grande profondeur et reparut légèrement blessé.

A trois milles environ du Pont, l'eau se rue en tourbillons gigantesques qu'on nomme "les grands rapides". Les nageurs voulurent rivaliser avec les danseurs et les sauteurs.

Le fameux nageur Webb périt au milieu de ces rapides. Un certain Flack construisit une barque qu'il croyait insubmersible, et se lança dans les tourbillons.

Il s'abîma et fut englouti sous les yeux d'une foule immense où se trouvaient sa femme et son enfant.

Un tonnelier de Philadelphie, D. Graham, fut plus heureux. Il imagina un tonneau dont le fond lesté le maintenait toujours vertical. Son corps y était emprisonné dans une sorte de filet qui le garantissait des chocs trop violents, et c'est ainsi que, la tête hors de l'eau, il traversa quatre fois les rapides réputés infranchissables.

Après lui, un autre risqua l'aventure avec une simple ceinture de liège. Il en fut quitte pour quelques blessures.

On a donné à ces hommes le nom de héros. Il y a mieux à faire ici-bas, cependant, que de dépenser son énergie en de stériles exploits. Le courage des plus humbles sauveteurs, dont les exploits demeurent souvent obscurs, nous touche davantage.

Une aurore boréale

Deux jets immenses de lumière s'élancent de l'horizon, en sens opposés. Profondément inclinés sur l'horizon, ils s'avancent l'un vers l'autre. Ils se réunissent, se redressent au zénith. C'est un arc-en-ciel blanc magnifique, partageant le ciel en deux parties inégales. Aux extrémités, deux foyers se forment, s'élargissent, s'élèvent et se précipitent l'un vers l'autre. La lumière s'étend, se dilate. Sa bande est plus large qu'au début. On dirait une immense draperie diaphane aux festons serrés, diaprés, élastiques, suspendus, se balançant en l'air, et agités par un double vent impétueux, courant en sens inverse. Dans leurs mouvements, vifs comme l'éclair, ces festons se resserrent, s'allongent en dards flamboyants et acérés. On dirait que la terre va être foudroyée. Et tout cela, à peine quelques mètres au-dessus des maisons. Il semblait même que les pointes en touchaient le faîte. Puis, soudain, cet arc se dissout, se fond; sa lumière s'épanche; elle se déchire, elle monte ou descend sur tous les points du ciel. Bientôt la voûte céleste est jonchée de lambeaux de lumière. Une demi-heure s'écoule, tout a disparu.

R. P. DUCHAUSSOIS.

SAVEZ-VOUS?...

1.—Quel fut le premier évêque de l'Ouest?

Mgr Provencher (1822).

2.—Quels furent les premiers missionnaires de l'Ouest?

MM. Provencher et Dumoulin (1818).

3.—Comment s'appelait la mère de Néron?

Agrippine.

4.—Quel fut le premier prêtre canadien?

Germain Morin, né en 1642, ordonné en 1665, mort en 1702; il dessservit aux environs de Québec.

5.—Quel fut le premier évêque de Montréal?

Ce fut Mgr Jean-Jacques Lartigue. L'érection du diocèse de Montréal eut lieu en 1836.

6.—Qui fut surnommé "l'Homère de la Provence"?

Le grand poète Frédéric Mistral.

7.—Qui fut surnommé "le Pape des missions"?

Sa Sainteté Benoit XV.

8.—Quelle fut la première Canadienne de l'Ouest?

Marie-Anne Gaboury. Elle épousa Jean-Baptiste Lagimodière et vint à la Rivière-Rouge avec son mari, en 1806.

• • •

Qui désigne-t-on par:

1.—L'exilé de Sainte-Hélène? — Napoléon Ier.

2.—Le Royaume des lis? — La France.

3.—Le Père des pauvres? — Saint Vincent de Paul.

4.—La bergère de Nanterre? — Sainte Geneviève.

5.—Le Père de "la Nouvelle-France"? — Samuel de Champlain.

Science infuse

Bob à son papa:

— C'est vrai, petit papa, que l'eau bout à cent degrés?

— Oui, mon garçon.

— Eh bien! dis-moi donc: d'où l'eau sait-elle qu'elle a juste cent degrés?

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Une fête au Couvent de Letellier

Letellier, le 19 janvier 1932

Bien chère Mère-Grand,

C'est avec plaisir que je viens vous raconter la visite de la Très Rév. Mère Générale de nos chères et dévouées maîtresses de N.-D. des Missions dans nos classes. Il y a plusieurs mois que nous l'attendions, aussi son arrivée nous procura une grande joie.

Elle revient d'un voyage autour du monde, car son Ordre est répandu dans tous les continents, où il fait un bien immense. Le dévouement des religieuses — nous en avons des exemples sans cesse sous nos yeux — est remarquable. Oh! quelle belle congrégation! et combien nous sommes privilégiées d'avoir des religieuses de N.-D. des Missions dans notre paroisse! Nous ne pourrons jamais assez apprécier ce bienfait.

Elle vint visiter nos classes le 7 janvier. Nos maîtresses avaient bien décoré la salle de réception, et jamais la 5ème classe n'avait été si belle, car nos religieuses sont aussi artistes que dévouées. Nous avions exercé deux chants: un de bienvenue et l'autre de bonne année, ce dernier en trois parties.

A deux heures, tous les élèves revêtus de leurs plus beaux habits se réunirent dans la 5ème classe. Neuf petites filles revêtues de blanc, portant chacune une branche d'oeillets blancs et une lettre dont le tout formait le mot "Bienvenue", étaient groupées en avant.

Quand la Très Rév. Mère, accompagnée de la Rév. Mère Provinciale, entra, la joyeuse exclamation "Bienvenue" retentit de toutes parts et fut suivie de chants rendus avec âme.

Après le chant, une élève récita une touchante adresse, puis les neuf petites en blanc réunirent leurs gerbes en un seul bouquet que l'une d'elles présenta à la distinguée visiteuse avec dix piastres en or.

La cérémonie terminée, la Très Rév. Mère remercia avec des paroles qui lui gagnèrent tous les coeurs, puis, inspirée par son zèle apostolique, elle nous encouragea à être de vrais catholiques. Finalement, elle demanda combien d'entre nous désiraient se faire religieuses de N.-D. des Missions. Toutes les mains se levèrent, car il n'y a pas de plus bel Institut pour nous que celui de nos chères maîtresses.

Avant de nous quitter, la Très Rév. Mère nous donna des images que nous gardons précieusement, j'allais dire comme des reliques, car c'est une sainte que nous avons vue.

Je termine, chère Mère-Grand, en espérant que ma petite lettre vous intéressera.

Votre petite-fille qui vous aime,
Thérèse PARENT.
Grade VIII.

• • •

Ecole N.-D. de l'Assomption
Transcona, Man., 11 janvier 1932

Bien chère Mère-Grand,

Je viens, le coeur bien triste, vous faire part de la grande épreuve que le bon Dieu nous a envoyée à l'approche de la nouvelle année. Le bon Jésus est venu chercher ma bonne maman après quelques heures seulement de maladie. Ses funérailles ont eu lieu la veille du jour de l'an. Oh! que c'est triste un jour de l'an sans sa maman! Elle était si bonne pour nous. Combien je regrette maintenant les quelques déplaisirs que je lui ai causés! Mais puisque, du haut du ciel, elle nous voit encore, je vais m'efforcer d'être bien bonne pour mes petites soeurs et mes petits frères et redoubler de tendresse pour mon bon papa.

Bien que je sois l'aînée, je suis cependant trop jeune encore pour prendre soin de mes quatre petites soeurs et de mes deux petits frères dont le plus jeune n'a que deux ans. Le bon Dieu nous a ménagé une consolation pour adoucir notre chagrin. Notre bonne tante Anna, qui ressemble beaucoup à notre chère maman, viendra rester avec nous. Je me sens quelque peu soulagée de vous avoir fait part de ma grande peine, car je sais que vous aimez vos petits-enfants, que leurs peines sont un peu les vôtres et que vous aussi, vous prierez pour notre bonne maman.

Votre petite-fille bien affligée,
Marie-Anna GOGUEN.

• • •

Couvent de Saint-Joseph
Lorette, le 13 janvier 1932

Chère Mère-Grand,

Je viens vous dire que j'ai passé mes vacances à dompter un chien acheté par mon papa pour mes étrennes. Tous les jours je me promène en traîne sauvage, puis je charroie de l'eau avec un petit bidon pour mon ami Emile Marcoux. Je me gagne un peu d'argent en rentrant du bois. De cette façon, mes vacances ont été plutôt courtes que longues.

Votre petit ami du "Coin",
Octave MONDOR.

• • •

Couvent de Saint-Joseph
Lorette, le 13 janvier 1932

Ma chère Mère-Grand,

Nous voilà revenus de nouveau à notre chère classe pour reprendre notre travail. Après avoir passé de joyeuses vacances, j'étais bien contente de revoir ma chère maîtresse, ainsi que mes petites compagnes.

En arrivant nous avons visité les classes pour voir les belles crèches si bien décorées; ensuite nous avons reçu nos cadeaux achetés avec notre argent scolaire. C'est moi qui suis arrivée le deuxième et j'ai choisi une belle petite étable de Bethléem. Vous ne sauriez croire, chère Mère-Grand, la joie que j'éprouvais en recevant une si belle récompense. Je vais travailler davantage; c'est si encourageant faire notre travail de cette façon.

Votre petite-fille reconnaissante,
Marie-Anne NOISEUX.

• • •

Lorette, Man., 11 janvier 1932

Ma chère Mère-Grand,

Vous m'avez demandé de vous écrire souvent quand vous êtes venue à Noël. Je viens vous raconter comment j'ai passé mes vacances de Noël. Pour étrennes j'ai eu deux poupées; elles ont plusieurs petites robes et de beaux chapeaux.

Je suis allée passer une semaine en ville chez ma tante. Moi je croyais que la ville c'était une grosse maison; j'avais bien hâte de voir cela. Au lieu d'une maison, j'en ai vu des centaines qui ont de belles lumières. Je suis aussi allée voir ma tante, Soeur Marcoux, à l'hôpital. Elle m'a donné bien des bonbons. Il y a beaucoup de malades qui souffrent.

Je me suis ennuyée de papa et de maman le deuxième jour, surtout de mon petit frère Guy. Je l'aime tant. J'ai bien du plaisir avec lui; il va avoir sept mois ce mois-ci. Quand nous lui demandons où est le petit Jésus, il le regarde en riant.

Je dois commencer mon école demain. Depuis le mois de novembre je n'y suis pas allée.

Votre petite-fille aimante,
Imelda THERRIEN.

• • •

Couvent de Saint-Adolphe
le 12 janvier 1932

Bien chère Mère-Grand,

C'est toute joyeuse que je viens vous dire le bonheur que j'ai eu durant les vacances. Premièrement, ce qui m'a fait grand plaisir, c'est que j'ai eu une montre-bracelet de mon grand frère. J'étais bien contente.

J'ai été glisser très souvent et à chaque fois, je me suis bien amusée.

Au Jour de l'An, j'ai été voir mes grands-parents à Saint-Malo et j'y ai passé cinq jours avec toute la famille. C'est là, chère Mère-Grand, que nous avons bien joui.

Le soir de l'Epiphanie je suis revenue au couvent. Mon frère m'a accompagnée au train qui devait me conduire à Cartier. A Winnipeg, j'ai rencontré plusieurs de mes compagnes; nous nous sommes toutes embrassées; nous étions heureuses de nous revoir et nous avons fait la causette tout le long du trajet. A Cartier, une voiture nous attendait afin de nous ramener au Couvent. Nous avons chanté tout le long du chemin.

Tous mes voeux de bonheur, chère Mère-Grand, en vous embrassant de tout coeur.

Votre petite-fille,
Angéline SICOTTE.
Grade VII.

• • •

Jardin de l'Enfance Langevin
Saint-Boniface, 14 janvier 1932

Chère Mère-Grand,

J'ai reçu votre belle récompense à Sainte-Rose, pendant mes vacances de Noël, et je vous remercie de tout mon coeur. C'est le livre le plus utile que j'aie eu jusqu'à présent. Maman était bien contente et elle m'a souhaité d'apprendre tout ce qu'il contenait. Ca va être difficile parce que j'aime toujours mieux jouer qu'étudier.

Je vous prie, chère Mère-Grand, de m'excuser de ne pas vous avoir remerciée plus tôt, il y avait trop de tapage pour écrire et de plus, mon cher papa était malade d'une pneumonie. Il est mieux depuis quelques jours.

Tous vos petits amis du Jardin de l'Enfance Langevin et leurs maîtresses ont été heureux de vous voir à la séance du 22 décembre. Merci, chère Mère-Grand, de ce nouvel acte de bonté pour nous.

Votre petit ami qui prie pour vous,
Adélard LANGEVIN.

• • •

Ecole Saint-Joseph
St-Joseph, Man., le 13 janvier 1932

Chère Mère-Grand,

C'est votre silencieux, mais non moins véritable petit ami qui vient vous saluer et vous donner de ses nouvelles. D'abord merci des bons souhaits que vous nous avez adressés.

Hier nous avons eu une grosse tempête, et malgré cela, les enfants de l'école Saint-Joseph étaient presque tous présents.

Nous avons eu de belles fêtes à l'occasion du jour de Noël et du Jour de l'An. Pour mes étrennes, j'ai eu un petit traîneau et des petits chevaux: c'est mon grand frère qui les a faits et je vous dis que j'étais content quand j'ai aperçu cela au jour de l'An. Oh! je sautais de joie.

Nous attendons la visite de la Rév. Mère Générale. Après avoir visité les maisons d'Europe, elle a pris le bateau à Marseille en octobre 1930 pour se rendre aux Indes et en Indo-Chine, où les Soeurs de N.-D. des Missions ont bon nombre de couvents. Arrivée au Canada au mois d'avril 1931, elle est maintenant à Letellier et doit venir à Saint-Joseph le vendredi 15 janvier, accompagnée de Rév. Mère Provinciale, que nous connaissons déjà et que nous aimons bien. Cette visite nous fera bien plaisir.

Peut-être qu'avant longtemps ce sera votre visite, chère Mère-Grand, que nous recevrons? Oh! que nous serons contents de vous voir.

Notre petit compagnon, Ernest-Parent, s'est cassé le pied en glissant sur la glace vendredi dernier. Nous sommes tous bien peinés.

Votre petit-fils affectueux,
Isidore MOQUIN.

• • •

Sainte-Anne-des-Chênes,
le 11 janvier 1932

Chère Mère-Grand,

Si j'ai retardé à vous offrir mes remerciements, ce n'est pas parce que je n'ai pas apprécié le beau livre que vous m'avez envoyé. J'étais bien content et mon papa aussi. Quand je suis allé offrir mes voeux à ma maîtresse, je l'ai apporté pour le lui montrer. Elle en était bien contente. Je vais savoir nommer toutes les choses maintenant; c'est ce qui fait que votre cadeau est si beau. Je vous en remercie de tout coeur et je vais m'efforcer d'en mériter encore un autre. Nous travaillons tous bien fort dans notre classe, et nous sommes contents d'y être retournés.

Tous mes compagnons vous saluent avec moi.

Votre respectueux élève,
Edouard DESROSIERS.
Grade III.

Devinette

— Toi, tu es malin, tu dois trouver les devinettes?

— Moi? Oh! bien sûr! Tiens, encore l'autre jour...

— Bon. Eh bien, dis-moi: connais-tu quelque chose qui monte, qui descend, qui va à droite, qui va à gauche et qui ne bouge pas?

— Non... je ne sais pas!

— Tu dis

— Je dis que c'est impossible. Il faut que ça bouge, ou bien c'est impossible, tout à fait impossible!

— Mon vieux, tu n'y es pas!

— Oui, mais tu ne veux pas me faire croire...

— Ensuite, ce quelque chose qui monte et qui descend, qui tourne à droite et à gauche... eh bien, c'est la route!

Un malin

A l'école, deux élèves arrivent, un matin, en retard. L'un d'eux était un favori de l'instituteur, alors que ce dernier traitait toujours l'autre sévèrement.

— D'où venez-vous, à cette heure-ci? dit-il à son élève préféré.

— Excusez-moi, m'sieur. J'étais endormi. Je rêvais que je m'embarquais pour l'Amérique. C'est la cloche de l'école qui m'a réveillé. J'ai cru entendre la cloche du bateau.

— Bon, mon ami, vous aurez le goût des voyages. Allez à votre place!

Puis, le maître s'adressa d'un ton rude au second retardataire:

— Et vous, monsieur, d'où sortez-vous? Quelle excuse avez-vous?

— Moi, Monsieur, dit l'enfant, malin, j'étais avec lui sur le quai. Je lui disais adieu!

Presque une farce...

Trois jeune garçons entrent dans une confiserie; le premier demande dix sous de boules de gomme. Le vendeur monte sur une échelle, prend avec peine un gros bocal sur une étagère, le descend, donne dix sous de boules de gomme au petit garçon et remonte mettre le bocal en place. Quand il est redescendu, le second petit garçon lui demande: "Dix sous de boules de gomme". Le vendeur, alors, remonte à l'échelle, reprend avec peine le gros bocal, le descend, donne dix sous de boules de gomme au second petit garçon; puis il demande au troisième: "Voulez-vous aussi dix sous de boules de gomme?"

— Non, monsieur, répond le troisième petit garçon.

Alors le vendeur remonte à l'échelle pour replacer le gros bocal sur l'étagère; quand il est redescendu, le troisième petit garçon lui dit: "Mais je voudrais bien cinq sous le boules de gomme.

— Qu'avez-vous fait de la lettre que j'ai laissée hier sur mon bureau?

— Monsieur, je l'ai mise à la poste.

— Comment! A la poste? mais l'adresse n'y était pas!

— J'ai pensé que monsieur ne voulait pas que je sache à qui il écrivait.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté".

MANITOBA

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Conférence du R. P. H. Schelpe, S.J.

Annoncer une conférence par le R. P. H. Schelpe, S.J., c'est provoquer spontanément chez nous des applaudissements qui manifestent le plaisir avec lequel nous l'écoutons.

Le Rév. Père nous donnait alors la plus intéressante causerie sur "la lecture", sujet pratique, puisque les jeunes de St-Jean-Baptiste lisent, quelques-uns pour s'instruire, d'autres — et c'est la majorité — pour s'amuser.

Il ne sied pas à nous, des enfants, de faire l'appréciation d'une telle conférence. Cependant, il nous est bien permis de laisser voir en peu de mots le profit que nous en avons tiré.

Lisons très peu de romans, et parmi ceux-là, ne choisissons que les meilleurs, tels que: "La Peur de Vivre", par Henry Bordeaux, qui contient une magnifique leçon de fidélité au devoir; collection de Cécile Gigleau, "Vincent aux Galères" et "Histoire d'une petite âme".

Paul Bourget reste toujours dangereux pour la jeunesse; il fait l'étude psychologique du coeur de la jeune fille, en analyse avec trop de perspicacité tous les replis, tous les secrets.

Loin de toute bibliothèque de jeunes filles les magazines, "Love Stories", "Buffalo Bill". Ces contes dangereux font vivre la jeunesse dans un monde imaginaire et lui préparent un avenir de remords, de désenchantement et de déception.

Comme le bon Père nous le souhaite, soyons de petites Canadiennes intellectuelles qui occupent leurs loisirs à des choses sérieuses et qui laissent le radio et le feuilleton à celles qui n'ont aucun désir d'appartenir à l'élite féminine.

Les élèves du XIIe grade.
A. C.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

La famille de M. Jean-Baptiste Hupé vient d'être plongée dans le deuil par la mort de leur fille bien-aimée, Fédora. Elle n'avait que 16 ans. Elle est morte au Sanatorium de Saint-Boniface. Son service a été chanté ici, vendredi dernier. M. J.-B. Hupé désire remercier tous ceux qui l'ont aidé dans ces pénibles circonstances.

• • •

Le vendredi 8 janvier, le Conseil local du Bureau de Santé a tenu à Sainte-Anne sa première séance convoquée par le Dr F.-X. Demers, relativement au travail commencé en faveur de l'hygiène publique dans les municipalités de Sainte-Anne, Taché et La Broquerie.

Le Conseil a élu, pour chaque municipalité, un représentant local: dans les trois, c'est le maire qui a été choisi.

En l'absence du Dr Demers, le Dr Royal, de Lorette, a présidé la réunion.

Mlle J.-E. Stothart, surintendante de district, expliqua quels sont les devoirs de la garde-malade publique. Mlle E. Kuneman, garde-malade pour le district, lut le rapport du travail accompli par elle durant les derniers mois.

• • •

Notre Cercle de l'A.C.J.C. a donné la séance récréative annoncée. Elle eut un succès complet. Programme varié et intéressant, exécuté d'un bout à l'autre, avec une perfection qui mérite tous les éloges.

Nos jeunes acteurs du "Docteur Gratis" ont joué leur rôle avec le naturel et l'amplomb de vieux artistes rompus au métier.

"Le Portefeuille", avec sa leçon si belle, est venu jeter, au milieu des joyeux rires, la note sérieuse et instructive. Bien des yeux se sont mouillés de larmes: c'est dire que nos jeunes débutants ont bien rendu leur morceau.

"Le Diable aux manoeuvres" a clôturé d'une manière magistrale cette joyeuse soirée. Un vieux moraliste disait en parlant du prédicateur: "Celui qui monte en chaire sans grand travail descend sans grand honneur." A voir le succès éclatant remporté par les membres du Cercle, on juge du soin qu'ils ont apporté à la préparation de cette séance. Après le chant de notre hymne national "O Canada", la foule s'est dispersée, joyeuse et satisfaite.

Merci à l'A.C.J.C. pour cette belle et reposante soirée, merci aux acteurs, merci à ceux qui nous ont égayés durant les entr'actes par leurs chants ou leurs déclamations. Merci au bon M. le curé Giroux, au R. P. Desautels, O.M.I., aux RR. PP. Gauthier et Porcheron, qui sont venus encourager de leur présence nos jeunes artistes. Merci à tous.

OTTERBURNE

MAISON SAINT-JOSEPH

Aile nouvelle

Jeudi soir, 21 janvier, la communauté a pris son premier repas dans les réfectoires neufs. A cette occasion, le Père Directeur a invité MM. P. Desrosiers et Van Megroët, surintendant et contremaître, à prendre le souper avec les religieux. Avant longtemps, l'on pourra prendre possession des autres pièces.

Retraites annuelles

Celle des orphelins aura lieu du 31 janvier pour se terminer le 7 février. Elle sera dirigée par un Père Jésuite, du Collège de Saint-Boniface.

Celle des orSphelins aura lieu du 10 au 14 février. Elle sera sous la direction d'un Père Rédemptoriste, de Sainte-Anne-des-Chênes. Nos anciens orphelins sont instamment priés de suivre cette retraite.

Décès Victor Bonneau

Ce jeune homme de 18 ans est décédé à l'hôpital de Saint-Boniface, vendredi matin, 22 janvier. Orphelin de père et de mère, il devint pupille de la Société Saint-Adélard. Il demeura à la Maison Saint-Joseph de 1925 à 1928. Sa famille demeure à La Salle, Man. A son frère Philippe tout particulièrement nous offrons nos sympathies et l'hommage de nos prières.

LAURIER

A l'exemple de la Vén. Marie Rivier, fondatrice des Soeurs de la Présentation de Marie, et dans le désir de continuer ses grandes et nobles oeuvres, nos chères religieuses ont décidé d'ouvrir un ouvroir pour venir en aide aux familles pauvres de la paroisse.

M. le Curé a loué hautement l'oeuvre par ses encourageantes paroles. Son coeur de pasteur et de prêtre jubile en constatant que déjà plusieurs personnes ont été secourues, grâce à l'empressement des dames et des jeunes filles à se réunir tous les jeudis à la salle paroissiale. C'est là où se feront les assemblées de l'ouvroir.

Après le chant d'un cantique, nous nous mettons à l'ouvrage, puis Soeur Directrice nous donne une lecture instructive. C'est ainsi que l'on s'amuse aimablement en causant et en tricotant.

Plusieurs dons nous sont parvenus et la générosité des bienfaiteurs de l'Ouvroir Rivier sera toujours noblement appréciée. Qui donne aux pauvres prête à Dieu! Toute personne pouvant nous venir en aide, soit en argent, soit en effets, voudra bien s'adresser au Couvent, à Rév. Soeur Directrice, présidente, ou à Mme Eugène Assailly, vice-présidente.

SAINT-NORBERT

Gouret

Le 16 janvier, l'équipe de Morris est venue rencontrer la nôtre avec l'intention de lui enlever le trophée Tip-Top qu'elle détient depuis sa dernière joute avec Letellier. Le sort n'a pas été favorable à nos amis de Morris. Le résultat fut de 8 à 2.

Le lendemain, les Saint-Norbert se mesuraient avec les Loyola de Winnipeg. Il s'agit de s'emparer de la coupe Drewry, présentée par la compagnie Drewry, de Winnipeg, comme emblème du championnat de la ligue formée par Kildonan Est, Loyola et Saint-Norbert. Saint-Norbert remporta la victoire avec un résultat de 3 à 1.

Le 22, autre victoire de Saint-Norbert sur Kildonan. Le point décisif qui donna la victoire à Saint-Norbert a été fait par S. Hamelin 30 secondes seulement avant l'expiration des 10 minutes supplémentaires accordées pour décider de la victoire, si possible. Outre S. Hamelin, se sont distingués: P. Lord, centre, et Coldwell, gardien de but. Résultat: 3 à 2.

Saint-Norbert a une avance de 2 points dans la Ligue suburbaine: St-Norbert, 8 points; Loyola, 6; Kildonan, 4.

Les membres de notre équipe dont nous sommes fiers sont les suivants: defenses, A. et P. Hamelin; centres, S Hamelin et F. Lord; ailes, Shrupps, Ph. Hamelin, Musseau, Larocque et J. Lord.

Saint-Norbert s'attend à se mesurer sous peu avec Emerson pour le trophée Tip-Top.

A.C.J.C.

Le 22, tandis que nos athlètes luttaient des bras et des pieds sur la glace, les membres du Cercle Paré manoeuvraient intellectuellement dans une réunion à laquelle assistaient le R. P. Faure, aumônier régional, C. Fournier, président régional, et R. Bernier, du Comité régional. La veillée fut des plus intéressantes.

MARIAPOLIS

Le 22 janvier, un long cortège de parents et d'amis accompagnait à sa dernière demeure Joseph-Théobald-Hidallas Lussier, fils bien-aimé de Raoul Lussier et de Corinne Therrien, de Mariapolis.

Décédé à Kapuskasing, Ont., où il se trouvait de passage, il laisse pour pleurer sa perte, outre ses parents éplorés, son épouse, née Gabrielle Levreault; deux filles, Henriette et Solange; trois fils: Antonin, Alexandre et René; huit soeurs: Mme Albert Lebeau, de Glenora, Man., Mme Joseph Lussier, de Cariboo, C.-A., Mme Albert Landry, de Winnipeg; Mme Onésime Boucher, de Montréal; Isabelle, en religion Soeur Marie du Saint-Sacrement, monastère du Précieux-Sang; Hermarie, chez les Soeurs de Charité à Sainte-Anne-des-Chênes; Mme S. Leblanc, de Saint-Boniface, et Juliette, de Mariapolis; trois frères: Hervé, Alcide et Firmin, également de Mariapolis.

Nos sympathies à la famille.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Résultats des dictées données le 15 janvier par la commission scolaire à l'école du village:

Ecole supérieure: Antoinette Houde, Helen Bretecher; Béatrice Proulx et Eugénie Montsion (ex aequo).

Grade VIII: Rose Lahaie et Cécile Guyot (ex aequo); Léon Tardif, Laurence Bissonnette.

Grade VIII: Priscilla Montsion, Victor Lagassé, Jean-Louis Brunel.

Grade VI: Elizabeth Inglebeen, Jean Molgat, Elmire Robic.

Grade V: Irène Lahaie, Cécile Valcourt, Laurent Garand.

Grade IV: Léontine Montsion, Albertine Delorme, Gisèle Hamelin.

Grade III; Lina Marion, Rose Lagassé; Henriette Neault et André Molgat (ex aequo).

Grade II: Irène Montsion, Angélique Zaste, M.-Aurore Neault.

Songez-vous à faire un voyage en Europe?

Songez-vous à faire un voyage en Europe au cours de l'été prochain? Adressez-vous à la **Liberté**: elle a une proposition intéressante à vous faire.

TRIBUNE LIBRE

Affaires municipales à Saint-Boniface

Saint-Boniface, le 11 janvier 1932
Monsieur le Directeur,

On ne trouvera pas inopportun, je crois, au début de la nouvelle année, que je fasse certaines observations rétrospectives. On me permettra bien aussi de profiter de cette occasion pour remercier de nouveau nos citoyens de la coopération et de l'assistance qu'ils nous ont généreusement accordées et, en même temps, exprimer l'espoir que ce concours si appréciable nous sera encore prêté dans nos efforts pour l'avancement et le bien-être de notre ville.

L'année que nous commençons nous fait déjà entrevoir beaucoup de problèmes et de difficultés, mais l'union, l'harmonie et la bonne volonté de chacun et de tous surmonteront les obstacles. La preuve en est claire par le progrès que nous faisons en dépit de la crise financière et économique mondiale qui prive un aussi grand nombre de nos citoyens de gagner leur vie et d'acquitter leurs obligations financières envers la ville. Une ou deux illustrations en convaincront même les plus incrédules. En comparant la perception des taxes, y compris celles des écoles (la part étant faite pour escomptes et pénalités) nous avons le résutat suivant:

1930—Total	$622,363.30
1931—Total	$643,192.68

Règle générale, les résultats financiers constituent un indice assez précis de l'état d'esprit des gens, et ils indiquent clairement si nous allons vers le succès ou la faillite.

Un autre exemple: Nous avons d'année en année racheté nos débentures à leurs échéances pour la plus grande partie avec les fonds accumulés pour ces fins et soldant la balance par de nouvelles émissions, faisant en ceci d'ailleurs comme le gouvernement fédéral. Dans le cours des quatre dernières années, nos échéances se chiffraient à $892,995.96, dont la somme de $652,995.96 était honorée par des fonds accumulés pour ces fins et la balance, $200,000, par une réémission de débentures. De nouveaux travaux nécessaires (y compris notre part du coût du nouveau pont Norwood) exécutés dans le cours de cette même période ont dû être financés par l'émission de nouvelles débentures au montant de $277,795.65. Heureusement que le bon état général de nos pavages, trottoirs et ponts nous ménagera bien des frais d'entretien pour quelque temps.

Un autre encouragement pour l'avenir, c'est que nos échéances durant les quatre années futures sont comparativement minimes, de fait un peu moins que $300,000. Quand on considère que de nos échéances de juillet 1931, se chiffrant à $373,000 (compris dans le montant ci-haut mentionné pour les quatre dernières années), la somme de $273,000 était payée au moyen de fonds accumulés pour cette fin, et qu'une autre échéance qui tombait le 2 courant (la seule de cette année) a été également payée par notre Fonds d'Amortissement, on ne pourrait trouver de meilleure preuve de notre progrès substantiel.

Puis-je répéter qu'étant donnée la crise économique qui sévit partout, le progrès sensible que nous faisons témoigne hautement en faveur de nos citoyens et de leur détermination bien arrêtée de résoudre nos problèmes civiques et de promouvoir les intérêts communs de notre ville. Ce sont nos problèmes, c'est à nous de les résoudre et c'est ce que nous ferons.

Il y a une autre question que je voudrais éclaircir, relativement à certains malentendus qui sont survenus lors des assemblées publiques tenues durant notre dernière campagne électorale. Bien avant cette période, j'avais assuré les échevins que quels que fussent les candidats qui brigueraient les suffrages, je convoquerais une assemblée publique dans chaque quartier de la ville, et que les candidats seraient invités à y porter la parole. Cela eut lieu et afin d'éviter tout malentendu, le principe adopté à cette occasion fut que seuls les candidats du quartier où l'assemblée avait lieu pouvaient y adresser la parole. Cette ligne de conduite a été respectée à toutes les réunions ainsi convoquées.

L'avenir nous porte naturellement à prévoir quelques-uns des problèmes auxquels il faudra faire face et résoudre. L'un de ces problèmes qui se posent actuellement est la question du service des tramways. Il y a trois facteurs importants à considérer: la qualité, la fréquence et le coût du service. Comment allons-nous régler cette question? Aurions-nous quelque chose à gagner en traitant la compagnie de tramways comme un ennemi commun et en poursuivant une politique qui ne pourrait susciter que des désagréments? Je considère qu'il est beaucoup préférable, quels que soient l'urgence et la justesse de nos besoins, d'observer les règles de la courtoisie sans toutefois manquer de fermeté dans la conduite de nos négociations pour en arriver à une solution juste et équitable. C'est la ligne de conduite que nous nous sommes tracée et que nous suivons actuellement autant que possible avec le ferme espoir que nous arriverons à notre but.

Permettez-moi, Monsieur le Directeur, de vous exprimer de nouveau ma sincère appréciation de la généreuse hospitalité que vous m'avez accordée et qui m'a permis de donner un faible compte rendu de l'administration de notre Conseil de ville durant l'année écoulée.

Votre bien dévoué,
D. CAMPBELL,
Maire.

Ottawa. — L'élection complémentaire d'Athabaska (Alberta) aura lieu le 21 mars et la mise en nomination le 7.

Cette élection a lieu par suite de la mort de M. J.-F. Buckley, député libéral, à la suite d'un accident d'auto.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	3.9947
Franc français	0.9456
Belga belge	0.1617
Franc suisse	0.2261
Lire italienne	0.0582
Couronne suédoise	0.2236
Couronne norvégienne	0.2172
Couronne danoise	0.2207
Mark allemand	0.2734
Couronne hollandais	0.4666

LE MARCHE

26 JANVIER 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.75—$5.50
Moyens	$3.75—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$4.75—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.50—$5.25
Moyennes	$3.75—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.50—$6.50
Moyens	$4.50—$5.00
Vaches—	
Bonnes	$3.00—$3.50
Moyennes	$2.50—$2.75
Ordinaires	$2.00—$2.25
Pour conserve	$1.00—$1.75
Taureaux—	
Bons	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.75—$3.00
Ordinaires	$2.00—$2.50
Vaches latières	$30.00—$60.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$6.00—$7.50
Ordinaires et moyens	$3.00—$7.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$4.00
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$3.50
Très pesants	$3.00
Légers et maigres	$3.00—$3.75
Truies No 1	$3.00
Truies No 2	$3.00
Inférieurs	$2.00—$2.50
Verrats	$1.50—$2.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$5.50—$6.00
Ordinaires	$3.50—$4.00
Moutons—	
Bons, pesants	$2.00—$2.50
Bons, poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Crêmerie F.O.B. Winnipeg approximatif — No 1	$ .17½—$ .18
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .20—$ .22
Premiers	$ .18—$ .20
Seconds	$ .14—$ .16
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ 35
Au détail	$ .45
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.55
2 sacs de 49 livres	$2.[illegible]
4 sacs de 24 livres	$2.[illegible]
Alimentation—	
Son. La tonne	$14.00
Moulée. La tonne	$15.00
Gruau—	
Le sacs de 80 livres	$2.40—$2.50
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$14.00—$15.00
Mil. No 2	$13.00—$14.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
Pour la semaine finissant le 25 janvier 1932

GRAINS	Mardi 19 janv.	Merc. 20 janv.	Jeudi 21 janv.	Vend. 22 janv.	Samedi 23 janv.	Lundi 25 janv.
Blé No 1 Nord	.60¼	.60½	.60¼	.59¾	.59¼	.59⅜
2 Nord	.56	.56¼	.55⅞	.55⅜	.55	.55⅛
3 Nord	.51½	.41⅞	.51⅜	.51¼	.50⅜	.50⅞
Avoine 2 CW	.29⅝	.29½	.29½	.29⅞	.29½	.29⅛
3 CW	.27¼	.27	.27	.27⅜	.27	.26⅞
Orge 3 CW	.37⅞	.38¼	.38	.38¼	.37¼	.37⅛
4 CW	.35¼	.35⅞	.35⅛	.35¾	.34⅞	.34⅝
Lin 1 NW	.98⅛	.98½	.99½	.99½	.98⅞	.98⅜
2 CW	.94⅛	.94½	.95½	.95½	.94⅞	.94⅜
Seigle 2 CW	.43⅝	.43⅞	.43⅞	.44⅛	.43⅛	.43⅝
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.60¼	.60½	.60¼	.59¾	.59¼	.59⅜
Avoine 2 CW	.29⅝	.29½	.29½	.29⅞	.29½	.29⅛
Orge 3 CW	.37⅞	.38¼	.38	.38¼	.37¼	.37⅛
Lin 1 NW	.98⅛	.98½	.99½	.99½	.98⅞	.98⅜
Seigle 2 CW	.43⅝	.43⅞	.43⅞	.44⅛	.43⅛	.43⅝
Options						
Blé Mai	.63½	.63⅜	.63½	.62⅞	.62⅜	.62⅝
Juillet	.64⅞	.64⅞	.64⅞	.64	.63⅝	.63¾
Octobre	.65¾	.66¼	.65⅞	.65⅛	.65	.65¼
Avoine Mai	.32⅛	.32½	.32⅛	.32⅞	.32½	.32⅛
Juillet	.32⅞	.32⅞	.32⅞	.32⅛	.32⅜	.31⅞
Orge Mai	.40⅞	.41¼	.41	.41¼	.40⅛	.40⅛
Juillet	.40⅜	.40⅜	.40½	.40⅜	.39⅞	.39⅝
Octobre	.40⅜	.40⅜	.40⅛	.40⅜	.39⅝	.39⅝
Lin Mai	1.02½	1.02½	1.03½	1.03½	1.02⅞	1.02⅜
Juillet	1.02½	1.02⅞	1.03½	1.03½	1.02½	1.02⅜
Seigle Mai	.46⅞	.46⅞	.46⅞	.47⅛	.46⅜	.46⅝
Juillet	.47⅞	.47⅞	.37⅞	.47⅝	.47	.47⅛

Feuilleton de la Liberté — Numéro 3

PETITE ROSE

Par CLAIRE DE VILLE

(Suite)

— Oh! oui, suppliai-je, venez me voir, ne m'abandonnez pas.

Il me rassura par des paroles affectueuses, et j'eusse souhaité prolonger indéfiniment notre entretien. Ce n'était plus le tuteur sévère que j'avais près de moi, mais l'ami très bon auquel je confiais ma peine, mes regrets. Il m'écoutait avec une bienveillance qui ne ressemblait en rien à celle dont il accueillait jusqu'alors mes récits amusants. Tout à coup il se leva brusquement, comme assailli par une pensée opportune. Il repoussa mes mains qu'il tenait toujours et reprit sa physionomie froide. Les yeux d'une teinte indéfinie me fixèrent avec cette persistance qui m'eut fait aller au bout du monde pour lui obéir.

— Allons, ma petite cousine, me dit-il de sa voix redevenue légèrement railleuse, il est regrettable que des larmes voilent de beaux yeux comme les vôtres. Ne pleurez plus. Jouissez au contraire de cette dernière journée. Françoise s'occupera de votre départ, et je la remplacerai près de vous. Allez vous habiller, nous allons nous promener ensemble. Cette décision me transporta de joie, et je courus mettre mon chapeau.

17 novembre

La journée s'écoula trop vite à mon gré. Mon tuteur eut pour moi les plus délicates attentions. Il me combla de gâteries de toutes sortes et s'ingénia à me distraire. Il me fit voir Paris dans un tout autre jour. Avec Françoise je visitais les musées, les monuments publics, les grands magasins, puis nous arpentions les boulevards et les jardins. Mon cousin me conduisit dans les salons de thé, au palais de glace. Je voyais le Paris mondain dans toute son animation et j'étais dans mon élément. Je témoignai le désir de faire mes premiers essais sur la glace; mon tuteur m'y autorisa sans difficulté. Comme je m'apprêtais à m'élancer, un peu craintive de me sentir si peu en équilibre sur mes patins, je vis venir à nous un des patineurs qui, depuis quelques minutes, nous observait. Il était de taille moyenne, blond, avec des yeux bleus rieurs et portait avec élégance un complet bleu foncé.

Il salua mon cousin.

— M. Hervé de Tréveneuc? dit-il en souriant.

— Oui, Monsieur.

— Permettez-moi de me présenter. Je suis Alain de Kervo. J'étais tout enfant quand vous m'avez connu; aussi ne pouvez-vous vous souvenir de moi. Mais si les années transforment un adolescent, elles passent inaperçues sur l'homme; aussi n'ai-je pas hésité à vous aborder. Ai-je été indiscret?

— Nullement, Monsieur, je suis très heureux au contraire de la circonstance qui favorise notre rencontre, car votre père fut un vieil ami du mien. Mais auriez-vous, à mon exemple, déserté la Province pour venir habiter Paris?

— Cela ne me serait guère possible; nos cultures m'enchaînent sur le domaine familial. Seulement pour rompre la monotonie de mon existence, je viens faire de petites fugues dans la grande ville. Arrivé d'hier, je compte repartir dimanche prochain.

J'écoutais, impatiente de reprendre mon élan. M. de Kervo avait jeté quelques regards furtifs de mon côté, et mon cousin se décida à faire les présentations d'usage.

— Je vous présente Mlle de Tréveneuc, ma petite cousine et pupille.

Il insista sur ce dernier titre, comme s'il eût voulu signifier à ce jeune homme, l'autorité qu'il avait sur moi.

M. de Kervo s'inclina profondément.

— Mesdemoiselles de Tréveneuc nous avaient annoncé l'arrivée prochaine de leur jeune cousine; je souhaite qu'elle se plaise dans notre petite ville, si dénuée de ressources et de distractions.

Se retournant vers moi, il ajouta:

— Mon arrivée inopinée a arrêté votre élan tout à l'heure, Mademoiselle; aimez-vous patiner?

— Oh! c'est mon premier essai, Monsieur, et je crains fort d'être maladroite.

— Puis-je me permettre de vous offrir mon aide? J'ai assez l'habitude de ce sport pour vous maintenir et diriger vos pas.

J'eus une courte minute d'hésitation, et levai un regard indécis sur mon tuteur.

— Acceptez l'offre de M. de Kervo me dit-il, ce sera plus prudent. Votre inexpérience pourrait vous occasionner une chute.

Toute joyeuse de l'autorisation donnée, je pris la main qui se tendait vers moi, et je me laissai entraîner. Le jeune homme avait passé son bras autour de ma taille et me maintenait en équilibre. Agile et adroite pour tous les exercices physiques, je pris vite de l'assurance et sa main seule suffit bientôt à me soutenir. Nous fîmes plusieurs tours. Je parlais avec mon animation habituelle. Il s'amusait de ma gaieté et la provoquait par des propos spirituels dont je lui donnais la répartie. Mon tuteur nous interrompit enfin, me disant de cette voix brève qui n'admettait pas de réplique:

— Cela suffit, Ourida, vous avez trop chaud et pourriez prendre froid en sortant. Remettez votre manteau, nous partons.

J'obéis à contre-coeur. Ce nouveau sport m'avait follement amusée. L'ardeur que j'y avais déployée comme en toutes choses, avait provoqué un peu de désordre dans ma chevelure. Une glace me renvoyait mon visage: mes boucles rebelles s'échappaient de mes nattes, se jouant sur mon front et mes joues, dont le rose s'était accentué à la suite de cet exercice.

Je ne pus m'empêcher de rire à la vue de mes cheveux en broussailles et je les rattachai de mon mieux avec mes épingles. M. de Kervo ne me quittait pas des yeux, et je remarquais son insistance à suivre mes moindres gestes. Il dit à mon cousin, d'une voix assez haute pour que je l'entende:

— La fraîcheur de Mlle de Tréveneuc me fait songer à une rose nouvellement épanouie.

Cette réflexion de la part d'un étranger ne plut guère, je crois, à mon tuteur, car il ne répondit pas, mais ses yeux s'assombrirent, signe chez lui d'une vivre contrariété.

— Dieu que vous êtes longue, Ourida! me dit-il; mettez votre chapeau et suivez-moi.

Son regard glacial et son ton où perçait une impatience contenue, eussent été en un autre jour un avertissement d'une verte réprimande. Mais il me l'épargna, ne voulant sans doute pas attrister ma dernière soirée. Du reste, je fis diligence pour le contenter; après avoir remercié en hâte M. de Kervo de l'aide si aimable qu'il m'avait donnée, je rejoignis mon cousin qui m'avait devancée vers la sortie.

Lorsque nous fûmes dans la rue, je constatai avec plaisir que sa contrariété n'avait été que passagère. Il m'annonça que nous dînerions au restaurant et j'accueillis cette nouvelle avec une joie qui le fit sourire.

— Comme vous êtes enfant! me dit-il. C'est un plaisir de vous voir si heureuse pour si peu de chose.

. . . .

Notre soirée se termina au coin du feu, comme les jours précédents. Mon cousin lisait son journal; je brodais un napperon. Mais je n'avançais guère ce soir-là, car j'étais fort triste. Je songeais maintenant à mon départ si proche, et mon coeur se serrait comme dans un étau.

M. de Tréveneuc devina-t-il mes pensées? Peut-être, car je surpris plusieurs fois son regard attaché sur mon visage. Alors je me penchais davantage sur ma broderie, afin de lui cacher ma souffrance.

A mon grand regret, il se leva avant l'heure habituelle.

— Allons, ma petite cousine, me dit-il, après une journée comme celle-ci, nous devons être fatiguée. Il serait plus sage d'aller nous reposer.

Je pliai mon ouvrage et me levai. Malgré toute mon énergie, les larmes affluèrent à mes yeux. Il les vit et posant sa main sur ma tête, il me dit avec douceur:

— Soyez courageuse, petite Ourida. La vie, voyez-vous, n'est qu'une longue suite de contrariétés et d'épreuves. Chacun voudrait l'arranger à sa guise. Mais Dieu qui a tout prévu d'avance pour notre bien, renverse souvent nos projets. Nous devons nous soumettre, quoi qu'il puisse nous en coûter. Mais rassurez-vous, mes soeurs sont très bonnes, je vous l'ai déjà dit, et vous serez très heureuse auprès d'elles. La vie de province n'offre pas de nombreuses distractions, il est vrai, mais elle a bien son charme.

Il était tout près de moi; dans un élan irréfléchi, je m'accrochai à son bras. Appuyant ma tête sur son bras, je lui dis:

— Peu m'importent les plaisirs! C'est vous seul que je regrette.

Alors il se pencha vers moi en souriant.

— Vraiment, dit-il. Cependant je suis un tuteur bien sévère, et ma petite pupille n'était qu'à demi rassurée le jour de son arrivée, n'est-ce pas?

— Oui, c'est vrai, répondis-je. Néanmoins mes appréhensions furent de courte durée. Cette sévérité que je redoutais au premier abord a été, il me semble, le lien qui m'attacha à vous comme à un second père. Mais je vous parle peut-être bien simplement? Vous devez encore me trouver enfant.

— Non, non, gentille "Petite Rose". J'aime au contraire votre franchise, elle révèle une nature si droite. Vos yeux, voyez-vous, laissent souvent deviner votre pensée, bien avant que vous ne l'ayez exprimée. Ils sont pareils à un miroir... et j'y ai lu bien des choses. Puissiez-vous garder la simplicité qui vous caractérise et qui fait votre charme. Je m'étonne parfois que vous ayez conservé cette âme d'enfant, malgré vos précoces débuts dans le monde.

Je fis la moue; il s'en aperçut.

— Vous vous formalisez de mes paroles, c'est un tort, petite cousine. Il est au contraire fort heureux pour vous de ne pas ressembler à ces jeunes filles modernes, qui, à votre âge, sont déjà femmes. Vous n'avez ni leur vanité, ni leur coquetterie provocante; vous êtes encore la petite fleur à peine éclose qui s'ignore elle-même et ne connaît rien de la vie, c'est pourquoi votre tuteur a supprimé cette liberté dont vous jouissiez jusqu'ici. Elle présente plus de danger pour vous maintenant, qu'elle n'en offrait à l'âge de quinze ans, quand vous n'étiez encore qu'une fillette. Mais je suis heureux de voir que vous ne me tenez pas rigueur de ma sévérité. J'agis dans votre intérêt, Ourida, vous le comprendrez plus tard, lorsque l'expérience vous aura révélé les dangers que court la jeunesse ignorante de la vie.

Il se tut, et je restai la tête appuyée sur son épaule, les yeux levés vers son mâle visage, qui, en cet instant, me parut plus beau encore. Alors mon coeur se serra si douloureusement à la pensée de le quitter, qu'un flot de larmes m'aveugla de nouveau. Peut-être lut-il encore le fond de ma pensée dans mon regard, que fixait le sien? Je ne sais. Mais sa physionomie reprit soudain sa froide impassibilité et ses yeux si doux pendant qu'il me parlait, redevinrent impénétrables. Il détacha mes mains qui s'accrochaient à son bras et m'éloignant de quelques pas, il me dit, d'une voix brève et autoritaire:

— Allez vous reposer maintenant, Ourida. Nous avons prolongé notre soirée un peu tard.

Je restai quelques minutes hésitante, étonnée de la promptitude avec laquelle il changeait ainsi de physionomie. Je me demandais quelle était celle de son attitude qui m'attachait à lui davantage: était-ce celle qui en ce moment exprimait l'autorité du tuteur, ou l'autre, qui s'était penchée si paternellement sur moi, quelques instants auparavant.

Je n'eus pas le temps de résoudre ma question, car M. de Tréveneuc, ouvrant la porte, m'invita à me retirer.

18 novembre

Le lendemain Françoise m'éveilla de bonne heure. Je m'habillai en hâte, et trouvai mon tuteur dans la salle à manger; il m'attendait pour déjeuner. Je n'avais pas faim, et me serais volontiers dispensée de manger, s'il ne m'y avait contrainte. J'avais pris la résolution de ne plus pleurer devant lui; il me fallut une grande énergie pour la tenir.

M. de Tréveneuc me fit quelques recommandations pendant le trajet de la maison à Orsay. Il me rappela que je devais soumission et respect à ses soeurs, comme à lui.

Nous trouvâmes, sur le quai de la gare, Mlle de Boënnec, qui devait me servir de mentor pendant le voyage. Elle vint au-devant de nous, avec un air très affairé.

— Bonjour, ma chère enfant, me dit-elle sur un ton protecteur qui m'agaça tant soit peu. Venez vite, j'ai retenu votre place.

Et se tournant vers M. de Tréveneuc, elle ajouta:

— Ne craignez rien, cher Monsieur, votre pupille sera bien surveillée.

Cet excès de zèle acheva de m'indisposer contre la pauvre demoiselle.

M. de Tréveneuc m'accompagna jusqu'au compartiment où il installa mes colis. Bientôt un coup de sifflet déchira l'air et le train s'ébranla. Accoudée à la portière, je regardais mon cousin qui, debout sur le quai, me faisait des signes d'adieu; je ne lui répondis pas, mais mon regard dut lui exprimer tout ce que mon pauvre coeur brisé ne pouvait dire. Lorsqu'il eut disparu à mes yeux, je m'assis dans un coin, et prenant une revue qu'il m'avait offerte, je parus m'y absorber. Mlle de Boënnec avait tiré de son sac un grand rosaire qu'elle récitait avec componction.

Le voyage me parut interminable, long, surtout après Nantes. Nous traversâmes les landes bretonnes qui s'étendaient à perte de vue. Un léger brouillard donnait à ce paysage un aspect triste et désolé qui augmenta mes appréhensions. Il était neuf heures du soir lorsque nous arrivâmes à Pont-l'Abbé. Mlle de Boënnec confia nos colis à un employé et nous partîmes à pieds. Je voyais pour la première fois une petite ville de province et j'éprouvais une singulière impression en traversant les rues étroites, sombres, bordées de maisons basses. La coiffure des femmes de cette contrée me causa une grande surprise. Je n'avais pas encore eu l'occasion de connaître les costumes des filles de Cornouailles.

Mlle de Boënnec marchait d'un pas alerte, malgré ses soixante ans; j'avais peine à la suivre. Je trébuchais sur les pavés disjoints et sur les trottoirs glissants. Enfin ma compagne me désigna une grande bâtisse que je pris pour un couvent.

— Nous voici arrivées, me dit-elle, en s'arrêtant devant la porte d'entrée haute et massive. Elle agita une chaîne rouillée qui pendait au mur, ce qui déclencha un carillon sourd et fêlé auquel répondirent à l'intérieur des pas précipités.

— Qui est là? demanda une voix chevrotante.

— C'est moi, ma bonne Katel, s'empressa de répondre Mlle de Boënnec. Je vous amène la pupille de M. de Tréveneuc.

— Ah! faites excuse, Mademoiselle, on ne vous attendait plus, le train a du retard, il me semble.

— Oui, vingt-cinq minutes.

Tout en parlant, la nommée Katel agitait des chaînes, des clefs, tournait des verrous intérieurs. Ce bruit de ferraille au milieu de l'obscurité n'avait rien de rassurant pour la pauvre petite épave que j'étais, ballotée de côté et d'autre. Enfin la porte grinça sur ses gonds et je vis une immense voûte si sombre que je ne pus distinguer la personne qui nous avait ouvert.

— Faites attention, me dit ma compagne, en me retenant par le bras. Il faut descendre cinq marches.

Puis se tournant vers la servante, elle ajouta:

— Il est tard, ma bonne Katel, je vous laisse la petite et reviendrai demain voir ces demoiselles. Allons, adieu, ma chère enfant.

Elle me tendait la main. Je la pris machinalement, sans même songer à la remercier de sa sollicitude à mon égard pendant le cours du voyage. J'étais si désemparée!

Je descendis les marches en les comptant par prudence. Lorsque j'eus franchi la dernière, le bruit sourd de la porte se refermant sur moi me fit tressaillir. C'est alors que j'eus cette impression d'être descendue vivante dans un caveau semblable à celui entrevu dans mes rêves.

A ce moment Katel dirigea sur mon visage la lueur de sa lanterne. Aveuglée par la lumière, je ne pus la voir, mais je compris qu'elle m'examinait attentivement. J'aperçus vaguement sa coiffe blanche qui tranchait dans le noir. Lorsque sa curiosité fut satisfaite, elle m'invita à la suivre; arrivées au bout de la voûte, un petit escalier nous donna accès dans la maison. Nous traversâmes un long couloir, puis Katel ayant ouvert une porte basse, m'introduisit dans un salon.

Mlles de Tréveneuc étaient assises auprès d'une table ronde, elles travaillaient à divers ouvrages qui me parurent être de grossiers vêtements. Une lampe à pétrole, avec un abat-jour de soie d'un vert passé, projetait une lueur indécise dans cette grande pièce dont les meubles semblaient fort anciens.

A mon entrée, mes cousines levèrent la tête, et me dévisagèrent l'espace de quelques secondes. Puis la plus âgée me dit:

— Approchez-vous, mon enfant. Soyez la bienvenue.

Mes cousines déposèrent l'une après l'autre un furtif baiser sur mon front. Puis celle qui m'avait déjà parlé reprit:

— Avez-vous fait bon voyage?

Je balbutiai une réponse vague.

— Comment vous appelez-vous, mon enfant? Mon frère a omis de nous le dire.

— Ourida, ma cousine.

— Comment? Ou... ri...

Son visage exprimait la stupeur.

— Ourida, repris-je avec plus d'assurance, froissée de voir l'impression désagréable que semblait provoquer ce nom.

— Mais c'est un nom païen, s'exclama la plus jeune de ces demoiselles.

— Cela n'a aucune importance, puisque mes autres noms sont chrétiens. Je m'appelle Marie-Louise et "Ourida", qui signifie en arabe "Petite Rose".

Ma cousine ne parut pas apprécier autant que son frère cette gracieuse appellation.

— Quelle idée bizarre, dit-elle avec un air résigné, de donner un nom arabe à son enfant, quand il y en a de si jolis dans notre langue française. Enfin!!!

"Mais vous devez être fatiguée, reprit-elle, après un instant de silence; aussi ce soir, nous ne vous retiendrons pas. Emma va vous conduire à votre chambre, et demain nous ferons plus ample connaissance. Bonsoir, mon enfant."

Elle m'attira de nouveau vers elle et déposa le même baiser froid sur mon front. Emma, la plus jeune s'était levée.

— Voulez-vous me suivre, ma petite cousine? dit-elle.

Elle prit une lampe pigeon et me précédant de quelques pas, m'orienta parmi les longs couloirs et de nombreux petits escaliers. Il fallait sans cesse descendre trois marches pour en remonter deux, et vice versa.

— Voici votre chambre, me dit Emma, en soulevant une lourde tenture de velours derrière laquelle se dérobait une porte. Vous n'êtes pas isolée. Notre dévouée Katel occupe la pièce à côté de la vôtre. Mes soeurs et moi habitons l'autre côté du bâtiment, ce couloir vous conduit chez nous. Nous avons décidé de vous loger ici, car cette chambre située au-dessus de la cuisine est la moins froide de la maison. De plus, la fenêtre s'ouvre sur la campagne, ce qui sera plus gai pour vous. J'espère que vous vous y plairez.

Je lui en donnai l'assurance et la remerciai. Puis ma cousine s'étant retirée, je défis ma valise et me déshabillai. Je n'accordai qu'un regard distrait aux choses qui m'environnaient. J'étais fort lasse, et surtout triste, aussi ne tardai-je pas à m'endormir.

15 novembre

Le lendemain, lorsque je m'éveillai, l'aube filtrait à travers les rideaux disjoints et répandait dans la pièce une lueur indécise, qui peu à peu s'accentua; les objets émergèrent de l'ombre et se précisèrent à mon regard encore embrumé de sommeil.

Blottie dans mon grand lit à colonnes, j'inspectai ma nouvelle chambre.

C'est une grande pièce à deux fenêtres; les murs sont tapissés de toile de jouy vieux rose, dont les dessins représentent des oiseaux perchés sur un arbre; plus loin, un enfant accroupi à terre tient sur ses genoux une cage dans laquelle il a emprisonné un merle. La pauvre bête, agrippée aux barreaux, semble implorer sa liberté...

Ces deux images, imprimées à intervalles réguliers, se reproduisent à l'infini sur la toile; ce sont elles, sans doute, qui ont fait surnommer cette pièce la "Volière".

En me regardant, je me comparai au petit prisonnier de la cage; détournant les yeux, j'examinai le mobilier de ma chambre.

Il se compose d'une armoire bretonne, en chêne sculpté, d'une commode Louis XVI, avec poignées en bronze ciselé, d'un joli secrétaire en bois de rose; une bergère, un grand canapé Louis XIV, d'autres sièges de styles différents sont disséminés dans la pièce; l'usure du velours et des soies brochées qui les recouvre atteste leur authenticité. Des tableaux sont pendus au mur, représentant presque tous des scènes de la passion. Les lourdes draperies qui encastrent les fenêtres achèvent de donner à l'ensemble un aspect antique.

Quoique d'aspect sévère, cette chambre me plut. J'éprouvai une réelle satisfaction à me sentir un peu chez moi, et déjà je combinais des arrangements pour l'égayer et l'embellir.

A ce moment la pendule de ma chambre sonna neuf heures. Je sautai au bas de mon lit et ouvris les fenêtres. L'une donne sur une cour intérieure, formée par les quatre façades de la maison. L'autre a vue sur les champs, la maison étant la dernière de la ville. Je regardai avec un peu d'effroi la lande qui s'étendait autour de moi, morne et grise, sous un ciel terne; un léger brouillard estompait les chaumières disséminées au loin. Mon coeur se serra à la vue de ce paysage mélancolique et le froid matinal me fit frissonner.

Soudain une cloche égrenant dans l'air ses sons argentins, m'annonça le voisinage d'une église. Alors je me transportai par la pensée au pied de ce tabernacle, dans lequel Jésus, notre divin ami, se laisse enfermer par amour pour nous. C'est là que le pauvre comme le riche, l'orphelin, le malheureux quel qu'il soit, peut, à toute heure du jour, venir lui confier ses peines. Je résolus d'aller le plus tôt possible m'épancher auprès de Lui.

Un petit coup frappé à ma porte m'arracha à ma contemplation. C'était Katel qui m'invitait à déjeuner.

— Ces demoiselles ont pris leur café à huit heures, au retour de la messe, selon leur habitude. Si Mademoiselle veut bien venir prendre le sien à la cuisine, elle y aura plus chaud.

J'achevai en hâte de m'habiller et suivis la Bretonne qui m'avait attendue complaisamment.

La cuisine est grande, sombre, les casseroles de cuivre pendues au mur y brillent comme des soleils. Sur un vieux buffet s'alignent symétriquement les bols, les tasses, les plats divers en vieux Quimper. Une immense cheminée attira mon attention: de grosses bûches y flambaient, soutenues par d'énormes chenêts de fonte. Deux fauteuils, encastrés dans le mur, à l'intérieur du foyer, excitèrent ma curiosité. Katel m'expliqua leur utilité; par les soirées d'hiver, on y est très bien, paraît-il.

— Si le coeur vous en dit, ma petite demoiselle, vous pourrez venir m'y tenir compagnie. Ces demoiselles se couchent très tôt, et vous vous ennuieriez peut-être, à rester toute seule là-haut.

J'acceptai avec empressement son invitation.

— Dame, reprit Katel, la maison n'est pas très gaie, pour une jeunesse comme vous, mais vous vous y ferez. J'ai eu des enfants, voyez-vous, alors je sais ce que c'est; à votre âge on aime à rire et s'amuser. Ici vous n'en aurez guère l'occasion. Cependant, ces demoiselles sont très bonnes, et vous ne serez pas malheureuse.

Tout en parlant, Katel faisait griller mes tartines sur la braise rouge; elle me les servit ruisselantes de beurre, avec un délicieux café crème. Je la félicitai de ce petit repas préparé avec tant de soin. Alors son visage s'épanouit de plaisir.

Katel avait déjà toutes mes sympathies; je devinai en elle un coeur bon et compatissant, malgré son air un peu rébarbatif.

Lorsque j'eus apaisé ma faim, elle me conduisit au salon où mes cousines travaillaient à des ornements d'église. Je les avais à peine entrevues la veille, sous la faible lueur de la lampe à pétrole. En réalité, je les voyais pour la première fois.

L'aînée, Sidonie, est grande et forte; elle a des gestes un peu masculins, une voix de commandement. L'expression autoritaire de ses yeux gris me rappelle celle de mon tuteur. Ses cheveux restés noirs malgré la soixantaine, sont partagés en bandeaux plats qui lui cachent les oreilles. A mon avis, ils contribuent à durcir ses traits, qu'une chevelure blanche aurait adoucis.

Mlle Sidonie est l'âme de cette maison. Rien ne s'y fait sans sa permission; elle a l'oeil à tout, et le trousseau de clefs qu'elle porte à sa ceinture est l'emblème de son autorité absolue.

Aurélie, la seconde, forme un singulier contraste avec son aînée: de taille moyenne, elle est grasse et replète. Ses cheveux légèrement grisonnants sont aussi séparés en bandeaux. Son visage épanoui a conservé une certaine fraîcheur, malgré les nombreuses rides que les années y ont accumulées. Il exprime cette satisfaction de vivre qui se devine chez les êtres heureux de leur sort. Or, Mlle Aurélie n'a jamais dû avoir d'ambition. Elle a sans doute coiffé sainte Catherine avec la philosophie qui la caractérise. Son idéal se concentre dans une armoire à linge bien en ordre et qui exhale une douce odeur de lavande. Elle se complaît à la ranger plusieurs fois par semaine, changeant de place les draps et les serviettes, les ficelant avec des faveurs de diverses couleurs, ce qui est un véritable exercice de patience lorsqu'il faut les défaire pour prendre quelque chose.

Mlle Emma est très petite de taille, mince et vive. Ses cheveux sont blancs, quoiqu'elle soit la plus jeune du trio. C'est en vain qu'elle cherche à les rendre lisses et plats, comme ceux de ses soeurs. Ils sont flous, vaporeux, et des mèches rebelles s'échappent de ses peignes. Emma a dû être très jolie, autant que l'on peut encore en juger, toutefois, car elle a cinquante ans. Elle ressemble à son frère; ses traits sont fins, ses yeux bleus très beaux; sa peau a le satiné d'une fleur séchée. Chez elle aussi les années ont fait des ravages; ce visage qui a été, sans nul doute, fort séduisant, est marqué de nombreuses rides.

Quel est le caractère de cousine Emma? Je ne saurais le préciser. Elle n'est pas autoritaire comme son aînée, et ne me paraît pas avoir la philosophie de Mlle Aurélie. Cependant son visage conserve toujours la même sérénité; qu'elle soit penchée sur une chasuble, ou perchée sur son échelle à compter ses pots de confitures. Elle me rappelle ces petites soeurs tourières qui vous accueillent à la porte des couvents, ayant toujours sur les lèvres un éternel sourire de béatitude. Et cependant! que de sacrifices et quelle immolation cachent ces visages sereins!

En regardant Mlle Emma, je me demande si elle a coiffé sainte Catherine avec la même résignation que ses soeurs...

Telles sont Mlles de Tréveneuc, dont je dois partager l'existence laborieuse et uniforme. Comme elles je coifferai sainte Catherine, ceci ne fait aucun doute. Ma vie s'écoulera terne et grise, comme la lande qui s'étend derrière la maison. La "Petite Rose" qu'abritent ces vieux murs n'espère pas se voir cueillir par un beau cavalier.

20 novembre

Que vais-je donc écrire désormais sur mon cahier? Je me creuse la tête en vain à ce sujet. Je crains d'avoir eu en effet une idée bien saugrenue d'entreprendre ce journal.

Cette révision des événements qui précédèrent mon arrivée ici m'a permis de noircir bien des pages. Elle a occupé une partie de mes matinées, que je passe souvent seule dans ma chambre. Tandis que j'écrivais, les aiguilles de la pendule tournaient sans arrêt. J'étais tout étonnée soudain d'entendre sonner midi, et je me demandais si une fée bienfaisante n'avait pas accéléré le mouvement du balancier.

Quels événements pourrai-je relater sur mon journal? Aucun. La vie ici est réglée comme dans un couvent. Elle a la monotonie d'un écheveau qu'on déroule. A 6 heures le carillon d'une cloche fêlée annonce l'heure du lever. De mon lit où je m'étire paresseusement, j'aperçois les fenêtres de mes cousines qui s'allument l'une après l'autre. Alors je sors lentement mes bras de dessous les couvertures, puis je saute à terre.

J'ai vite fait de m'habiller, il fait si froid dans cette volière! Puis je descends retrouver mes cousines qui m'attendent sous la voûte, ainsi que Katel. Alors, par tous les temps, nous partons à la messe. Les trottoirs n'étant pas assez larges pour permettre à ces demoiselles de marcher toutes trois de front, elles ont pris l'habitude de se suivre à la file indienne. J'ai pris la suite, bien entendu, et Katel ferme la marche! Nous frôlons les murs, ce qui nous abrite un peu du vent et de la pluie. Mes cousines relèvent d'une main la traîne de leur jupe et de l'autre portent leur gros livre d'heures, recouvert de moire comme celui des religieuses.

Tout en marchant, je les regarde et songe que dans une dizaine d'années il me faudra revêtir leur uniforme de vieille fille. Je cherche en vain à me représenter ma tête sous la capote de velours, ainsi que ma tournure avec le mantelet qui leur couvre le corps. Et comme je n'ai pas la philosophie de Mlle Aurélie, toute mon ardente jeunesse se révolte à la pensée de devenir une vieille fille comme Mlles de Tréveneuc dont je porte le nom.

Au retour de la messe, Katel nous sert le petit déjeuner, que nous prenons en silence, tout comme dans un réfectoire de couvent. Ensuite, chacune se rend à ses occupations. Mlle Sidonie s'installe devant sa table surchargée de livres de comptes; elle inscrit ses dépenses de la veille et celles de Katel, notées sur un petit carnet.

(A suivre)

AU SACRE-COEUR

Visiteurs

S. E. Mgr G. Breynat, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie; le R. P. J. Magnan, O.M.I., provincial; le R. P. G. Bellemare, O.M.I., supérieur du Juniorat; le R. P. M. Kalmés, O.M.I., directeur de l'école de Fort Alexandre; M. l'abbé R. Neary, chancelier du diocèse de Winnipeg; M. l'abbé J. Lukacs, professeur de philosophie au Collège Saint-Paul, de Winnipeg.

La Commission scolaire paroissiale

M. Ph. L'Heureux a été réélu président; M. A. Côté a été élu secrétaire et le Rév. Père Curé trésorier. M. Ph. L'Heureux et M. A.-J. Dostert demeurent représentants officiels au point de vue légal.

Funérailles

Les funérailles de M. Auguste Germain ont eu lieu jeudi dernier, à 9 h 15. Le R. P. J. Chaumont, O.M.I., chanta le service, et le R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., récita les prières au cimetière Sainte-Marie.

Un thé, le 2 février

Nos causes paroissiales inspirent de beaux dévouements. Mme P.-A. Talbot invite très cordialement les amis de nos causes paroissiales à un thé qu'elle donnera à sa résidence, 619, ave. William, le 2 février.

Parties de cartes

Le 31 au soir, troisième partie de cartes. Les Dames de Sainte-Anne organisent cette soirée, et prennent les moyens d'en faire un succès financier. La cause en vaut la peine: le soutien de notre école. Répondons généreusement aux appels et aux invitations des Dames de Sainte-Anne. Le 31 au soir!

Dimanche dernier, nos jeunes gens ont donné la deuxième partie de cartes. Outre les attractions ordinaires d'une pareille soirée, il y eut une comédie: "Un beau-père pas commode". MM. G. Guyot et A. Laflèche donnèrent une pleine mesure et méritèrent des félicitations spéciales.

Liste des prix. Au whist: Mlle J. Blanchard et M. G. Montague eurent les premiers prix; Mlle C. Carignan et J. Sedar, les deuxièmes. Au bridge: Mme Ph. L'Heureux et M. J.-A. Rhéaume furent les heureux gagnants. Prix d'entrée, Mme C. Cyr.

A tous merci, et pour leur intérêt et pour leur dévouement.

La Société Saint-Jean-Baptiste

Le 10 janvier au soir, la Société Saint-Jean-Baptiste eut son assemblée générale du mois, sous forme de concert-boucane.

Tel qu'entendu, les élections précédèrent la lecture des rapports annuels du secrétaire et du trésorier. Les rapports adoptés, suivirent plusieurs motions. Au nouveau conseiller du roi, M. l'avocat T. Beaubien, la Société Saint-Jean-Baptiste adresse une lettre de félicitations. En vue de mieux connaître les nôtres de l'Est, l'on s'abonne à la "Revue Nationale". Et l'on continue le concert: M. Camille Sainte-Marie et M. Armand Laflèche égayèrent l'auditoire avec leurs déclamations; la radio servit les compléments. Merci à notre agent, M. Albert Guay.

Après que les scrutateurs, MM. O. Bourbonnais, Dr G. Laflèche et A. Paquin, eurent rapporté la liste des quinze noms, l'on procéda à la nomination pour la présidence. Réélu, M. Gatien exprima sa reconnaissance, engagea les pères de famille à assister aux séances mensuelles, et s'engagea à un recrutement encore plus intense que par le passé. M. B. Léveillé félicite M. le président. Le chapelain conclut.

Immédiatement après la séance publique, eut lieu la réunion des membre du Comité de régie, et se donnèrent alors les diverses attributions, telles que déjà publiées. L'organisateur s'occupera du concours de snooker.

L'année 1932 veut continuer ses entreprises de l'année dernière, qui eurent pour résultat plus de contact, plus de recettes, plus d'étude.

Rapport annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg

Une année dure venait de se terminer, laissant un déficit de $165 à la Société. Le nouveau comité, guidé par son président, comprit la situation et se mit à l'oeuvre de suite avec le but d'enrayer le déficit.

Il commença l'année décidé plus que jamais à pratiquer l'économie; d'où premiers résultats: réduction de 50% au loyer de la salle et diminution du salaire du gardien. Ici je m'arrête un moment pour féliciter notre gardien, M. Georges Senécal, de son dévouement pour le club et de l'intérêt qu'il a montré envers la Société.

Ce n'était pas assez. Le comité, travaillant toujours pour le bien-être de la Société, s'efforça de trouver d'autres moyens pour faire grossir la caisse, d'où nouveaux résultats: quatre concours de "snooker" et présentation de 17 nouveaux membres.

Et ce n'était pas assez. Qui peut oublier la célébration de notre fête patronale des 20 et 21 juin? La fête religieuse du dimanche 21, à la grand'messe, et la belle soirée de famille? Oui, qui peut oublier les applaudissements nombreux accordés aux artistes, aux orateurs et aux acteurs de "Soixante minutes ambassadeur au Japon"? Une chose que l'on ne peut pas oublier, surtout, c'est le beau travail, le dévouement des membres en charge de cette célébration!

De plus, le comité trouva à plusieurs reprises et grâce à M. Brunelle Léveillé, l'organisateur du mouvement, des conférenciers bien connus pour venir nous entretenir sur des sujets très intéressants. Un débat entre quatre membres parut satisfaire les membres présents.

En avril dernier, la Société perdait un de ses vieux membres en la personne du père de notre trésorier, M. J.-H. Lemire. Feu M. Lemire avait déjà fait partie du comité de régie et comptait parmi les fondateurs de la paroisse.

Nos tables de billard ont subi des réparations, le trésorier vous en donnera les détails.

Le secrétaire reçut trois lettres, tandis qu'il en adressait 15.

N'oublions pas de mentionner le grand ralliement du quatrième dimanche de septembre à l'église, et le "smoker" qui eut lieu après la cérémonie.

Une activité interne, je dirais, aussi intense, ne tarda pas à s'extérioriser. La Société, toujours prête à porter main-forte aux oeuvres paroissiales, continua son travail, et outre la part active qu'elle prit dans le bazar, elle donna deux parties de cartes au profit de l'école. Ici, n'oublions pas de mentionner quelques volontés infatigables: MM. Gatien, Carignan, Lavoie, Courchaine, Senécal, Gauthier et Villeneuve.

Le comité accorda l'usage de sa salle, le samedi, aux jeunes de la paroisse. Espérons que cette moisson de jeunes qui lève viendra un jour augmenter le nombre de nos membres.

Selon une coutume établie, la Société accorda des médailles pour le concours de français organisé par l'Association d'Education.

La Société continue son abonnement à la Liberté. Cette année elle fit un don en argent à la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises.

Voilà, messieurs, le rapport des activités de notre Société pour l'année qui vient de s'écouler. Espérons que la nouvelle année verra augmenter le nombre de nos membres et que la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg continuera d'aller de progrès en progrès.

Hervé SALA,
Secrétaire.

Décédé



M. AUGUSTE GERMAIN,
dont les funérailles ont eu lieu jeudi, à l'église du Sacré-Coeur

WINNIPEG

Toujours la menace d'une grève des tramways

Le différend entre les employés et la direction de la Compagnie des tramways de Winnipeg n'est pas encore réglé. Le public est toujours sous la menace d'une grève générale, les hommes refusant d'accepter la réduction de 10 p. c. dans les salaires. Le maire Webb fait des efforts très louables pour faciliter un arrangement. La compagnie assure qu'en cas de grève de ses employés actuels, elle sera en mesure de maintenir son service.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Notre assemblée régulière du mois aura lieu le mercredi 3 février, à h. 45, à la salle des Chevaliers de Colomb, 322, rue Main. Elle sera suivie d'une causerie donnée par Mme de Denus, ayant pour titre "La découverte des restes de sainte Anne en Provence". Mlle Agathe de Montigny nous favorisera d'un morceau de piano.

On demande aux membres de bien vouloir se rendre à temps pour l'assemblée.

* * *

On annonce un concert musical organisé par Mme J.-A. Hébert pour dimanche soir, le 14 février, à l'Académie Provencher. Nous donnerons de plus amples détails sur ce concert dans notre prochain numéro.

* * *

Le mercredi 13 janvier, dans la salle des banquets de l'hôtel Marlborough, avait lieu le déjeuner annuel de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises.

A la table d'honneur, présidée par Mme E. Laberge, prenaient place: Mgr A.-A. Cherrier, Mgr W.-L. Jubinville, Mme James Prendergast, nos patrons d'honneur; le R. P. W. Vézina, O.M.I., notre chapelain; le R. P. Magnan, O.M.I., et M. l'abbé F.-O. Gagnon; Mmes P. L'Heureux, G. Laflèche, J.-H. Bourgouin, B. de Denus, B. Monchamp, T.-F. Gallagher, W. Ledoux, C. Muller, M. Lamarre et Mlle A. Baril.

Après le déjeuner, Mme la Présidente donna un aperçu des différentes activités de la Fédération depuis sa fondation en 1923; après quoi la secrétaire, Mme A.-E. Love, lut un rapport détaillé sur le fonctionnement de la société durant l'année qui vient de s'écouler. Malgré la grande dépression, nous avons pu secourir 187 familles, auxquelles 2,900 articles de vêtements ou de meubles furent distribués, ainsi que 100 paniers de Noël et 620 jouets.

Pour encourager le français dans les écoles, la Fédération a accordé des médailles d'or et des prix en argent pour le montant de $147.

Nous avons aussi donné d'autres montants à différentes sociétés, en nous associant avec elles dans leur travail.

A l'"Associated Fresh Air Camps Tag Day", dans les districts de Saint-Boniface, Norwood et Saint-Vital, nous avons recueilli le montant de $511.15, ce qui a permis à 127 enfants pauvres de bénéficier de dix jours de vacances à la plage.

Au "Federated Budget", avec le généreux concours des membres du Cercle Sainte-Elisabeth, la somme recueillie, provenant des dons de S. E. Mgr A. Béliveau et des membres du clergé de l'archevêché, ainsi que des maisons d'affaires de Saint-Boniface, fut de $390.50.

A l'école du Sacré-Coeur, la vente des objets d'ouvrage de fantaisie, dons de nos membres, a rapporté à notre table, pendant le bazar, la jolie somme de $343.75.

En plus, 1,100 visites furent faites aux familles pauvres, tandis que les hôpitaux en reçurent 800.

Le rapport de la trésorière montre une balance substantielle en banque.

Après la lecture des rapports, Mme Love présenta à Mme Laberge une corbeille en argent remplie de roses, témoignage d'appréciation des membres de la Fédération.

Les élections qui suivirent le déjeuner et qui eurent lieu dans la salle des Chevaliers de Colomb, 322, rue Main, donnèrent les résultats suivants: Présidente, Mme E. Laberge; 1ère vice-présidente, Mme Geo. Laflèche; 2ème vice-présidente, Mme J. Daoust; secrétaire, Mme H. Morier; trésorière, Mme N. Prud'homme; conseillères, Mmes C. Muller, E. Etsell, L. Bénard, A.-L. Lanthier.

Comité de musique: Mme Geo. Laflèche; visite des hôpitaux: Mmes J.-C. Lavoie, J. Brunet, E. Guertin, J.-E. Perras; littérature: Mmes E. Chauvière et B. de Denus; réception: Mme E. Dumas; charité: Mmes P. L'Heureux, J. Daoust, G. Nims; visite des malades: Mmes Joseph Bernier, D.-J. Léger; représentantes au "Local Council of Women" et au "Home Welfare": Mmes J.-E. Dumas, J.-E. Perras, W. Hamilton, J.-J. Daoust et G. Nims; presse: Mmes D.-J. Léger et H. Baudry.

Un vote d'applaudissements fut proposé pour les dames en charge des différents comités pour l'année 1931, et qui ont rempli leur charge avec tant de dévouement.

Mmes P. L'Heureux et J.-J. Daoust, en charge du comité de charité, ont accompli des prodiges. Mmes N. Prud'homme et L. Germain ont, à elles seules, fait les 800 visites aux hôpitaux. Le comité de rafraîchissements, confié à Mmes E. Sumner, L.-P. Roy et A.-J.-H. Dubuc, apporta à nos activités sociales le bon fonctionnement qui en assura toujours leur remarquable succès.

Nous eûmes aussi, cette année, le plaisir d'entendre en conférence Mme E. Chauvière, sur la vie de Mme Yvette Guilbert, M. N. Fournier, sur l'Association d'Education, son but et ses fonctions, et Mme W. Raymond dans une causerie intitulée: Reformons nos salons.

Mme Geo. Laflèche, chargée de la note musicale, dans nos thés et réceptions, sut toujours mettre en valeur le talent canadien-français.

Nous souhaitons au nouveau comité tout le succès possible dans l'accomplissement de sa tâche. L'élan est toujours donné, et la coopération des membres leur est assurée. Que ne ferions-nous pas "pour nos foyers"?

PETITES NOTES

Mlles Yvonne et Hélène Léger sont en visite à Ottawa, Montréal et New-York.

* * *

Avec l'hiver avancé, nous sommes au temps des feux de cheminée. Voyez à vos fournaises, mais surtout voyez à vos assurances. Vous pouvez vous assurer tout de suite, par téléphone, en vous adressant à l'agence J.-A. Hébert, 348, rue Main. Tél. 27 647.

Collège Saint-Paul

Une nouvelle organisation, "The Mothers' Auxiliaries of St. Paul's College", a été formé vendredi dernier, et pour célébrer sa naissance, il a été décidé qu'une partie de cartes, bridge et whist, serait donnée vendredi prochain, 29 janvier, au Collège, à 8 h. 15.

Mmes Nutter, Cubbidge, Reardon, Parcells et Minvielle ont bien voulu se charger de la soirée.

Des prix appréciables seront donnés aux gagnants. Le prix d'entrée est minime, 35 sous, et tous ceux que le succès du Collège intéresse devraient être présents ce soir-là; les dames en charge en seraient personnellement très reconnaissantes.

* * *